



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1934

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS.

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT

TRENTE-HUITIEME ANNEE; NUMERO 23

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.



LABELLE

VENDREDI, 8 JUIN 1934

PHARISIENS!

Les toriers ont tous les monopoles, y compris celui de la vertu. Du moins on le croyait jusqu'à tout récemment. A les entendre, — et particulièrement leur chef, M. Bennett, — il ne faisait pas de doute qu'ils fussent impeccables et au-dessus de tout soupçon. Leur indignation se manifestait bien de façon un peu trop bruyante, mais elle était toujours si prompte qu'elle décontenait. Ils prenaient volontiers figures d'ascètes et de petits saints. C'est ainsi qu'on les vit jusqu'au jour où l'on réalisa, soudain, que les toriers avaient tout bonnement pris la figure et l'attitude du pharisien.

Attitude commode qu'affectionne particulièrement leur chef, monsieur Bennett, et dans laquelle il se complait. Il était superbe, un soir, quand il parut devant la commission parlementaire qui étudie l'acte des banques et le projet d'une banque centrale. A propos de la garantie de l'emprunt de 60 millions du Pacifique Canadien, monsieur Bennett vint à faire allusion à des "calomnies" portées contre lui. D'où venaient ces calomnies? Peu de gens les avaient entendues. On n'en parlait guère. Lui en parla. N'écoutez que sa science, sans doute, voici en quels termes monsieur Bennett tint à se disculper d'avance:

"D'abord, monsieur le président et messieurs, je ne suis pas actionnaire du Pacifique Canadien. Je ne possède aucune action ordinaire, aucune action privilégiée, aucune débenture, aucune obligation, aucun titre d'aucune sorte, de quelque nature ou description qu'il soit, et je ne possède rien de tel depuis des années. J'ai déposé quelques actions ordinaires, — un très petit nombre, — il y a quelques années. Mais, depuis que je suis devenu chef de l'opposition, je ne suis pas détenteur d'actions. Je ne détiens aucune action d'aucune sorte, sous quelque forme ou description que ce soit, dans aucune compagnie subsidiaire du Pacifique Canadien."

Tout cela débité avec truculence, et dans une pose apocalyptique, fit son effet.

Mais voici que, quelques jours plus tard, un journaliste avait la curiosité de parcourir la liste des actionnaires des banques canadiennes. Et l'on découvrait que monsieur Bennett, d'après le dernier relevé, détient 1700 actions de banques ainsi réparties: 1200 actions de la Banque Royale, 300 actions de la Banque de Montréal et 200 actions de la Banque de Commerce. Ces 1700 actions ont une valeur actuelle de \$280,000 et assurent à celui qui les détient un revenu de \$13,000 par année.

La déclaration de monsieur Bennett n'était pas très claire. Evidemment, quand il se défendait d'être un "détenteur d'action", depuis le jour où il devint chef de l'opposition, il ne pensait qu'aux actions du Pacifique Canadien. Il est vrai, toutefois, qu'en ce qui concerne la garantie de l'emprunt de 60 millions, la transaction s'effectuait précisément entre la compagnie et les banques. Mais c'est un détail, sans doute. Autre détail: des dix-neuf membres du cabinet sept détenaient, entre eux, des actions de banque représentant à la cote actuelle plus d'un demi-million.

Mais il y a pis. Les conservateurs firent naguère grand tapage autour des fonds électoraux provenant de la Beauharnois. On n'ignore pas, pourtant, que les deux partis s'alimentent à cette source. Mais les conservateurs, — leur chef en tête, — adoptèrent une fois de plus l'attitude du pharisien et crièrent au scandale. Eux étaient tacheurs. Les seuls libéraux étaient coupables.

On comprit le jeu plus tard. Toute cette mise en scène avait pour but de détourner l'attention pendant que se poursuivait la manœuvre pour livrer aux gros intérêts, — amis du régime tor, — la vaste entreprise de Beauharnois. Voilà le vrai scandale de la Beauharnois. Car on sait que la manœuvre a réussi. Montreal Light, Heat and Power contrôle maintenant la Beauharnois.

On entendra peut-être, l'un de ces jours prochains, le premier ministre R.-B. Bennett déclarer qu'il n'a pas de leçon à recevoir de l'ancien premier ministre Arthur Meighen, aujourd'hui leader du gouvernement au Sénat.

En tout cas, il ne faudrait pas beaucoup de remarques comme celle que M. Meighen vient de formuler, à propos des tarifs, pour mettre M. Bennett en état de mauvaise humeur. Pensez donc! pendant que M. Bennett croit encore mordicus à sa politique de barrières fiscales infranchissables, M. Meighen tient, lui, qu'il serait temps de revenir à une conception moins stupide des relations commerciales internationales.

C'est au Sénat que M. Meighen déclarait la semaine dernière: Je n'hésite pas à dire que je suis en faveur d'une réduction des tarifs dans le monde entier, et je crois que ce changement serait bénéficiaire à toute l'humanité.

En fait-il davantage pour que le premier ministre prenne ombrage de l'ancien chef tor?

Quoi qu'il en soit et quoi qu'il adienne, M. Meighen parle, cette fois, gros bon sens et nous nous plaisions à souligner ici le conseil et l'avertissement qu'il donne opportunément aux protectionnistes à notre tour.

L'EUROPA

BON DE REDUCTION DU SYSTEME ARCHER

J'ai répondu à un certain nombre de questions posées par M. Turpin dans le "Droit" du 19 courant, au sujet de la monnaie fédérative de l'ingénieur français Joseph Archer.

Pour ne pas fatiguer le lecteur, pour ne pas l'embrouiller, il vaut mieux sérier les réponses et les donner par tranches.

On a vu que l'Europa est, dans la phase initiale du système: 1° un simple bon de réduction sur les prix courants des marchandises et des services; 2° qu'il est émis par la seule Fédérative de Neuilly-sur-Seine, Paris; 3° qu'il n'a pas force libératoire pour le paiement des dettes publiques ou privées; 4° qu'il ne remplace pas les monnaies existantes, mais supplée à leur insuffisance pour activer les échanges; 5° qu'il a pour effet immédiat d'abaisser les prix de revient dans la fabrication et, par voie de conséquence, d'ajouter à la puissance d'achat des consommateurs et de déterminer une plus grande production qui diminuera proportionnellement le chômage.

Ces points étant acquis, il n'y a pas lieu d'insister outre mesure sur la confusion qui est venue dans l'esprit de M. Turpin et d'autres personnes entre le bon de réduction Archer et les monnaies municipales créées à Raymond (Alberta) en 1932, à Worl (Autriche), même année, à Jersey-City, pour l'érection d'un hôtel de ville, à Liverpool en 1862-66.

Ceux qui ont étudié la question savent bien que ces émissions de monnaies auxiliaires, garanties sur le crédit de la municipalité, marquaient tout simplement un emprunt remboursable et remboursé par l'administration qui l'avait faite.

Ainsi, à Worl en Autriche, on émit pour 32,000 schillings de bons de travail en coupures de 1,5 et 10 sch., avec une couverture de 100 p. 100 déposée à la Caisse d'épargne locale, pour garantir le remboursement. Les bons-travail circulaient dans la ville comme l'argent officiel. On s'en servait pour payer les contributions municipales. Grâce à cet appoint de monnaie libre, on a diminué la misère, donné du travail et du pain aux ouvriers. En trois mois, avec 120,000 sch., on a effectué, pour 100,000 sch., de paiements.

Les Bons perdaient 1 pour cent par mois de leur valeur nominale, qu'on pouvait conserver en payant un droit au trésor municipal qui constatait la chose sur le Bon même par un coup de tampon ou un timbre. Ce 1 pour cent assurait les frais administratifs de l'émission.

On a parlé des assignats de la Révolution française. Là encore la confusion est complète avec le certificat fédérative.

L'assignat était une monnaie spéciale gagée sur les Biens nationaux, anciennes propriétés ecclésiastiques nationalisées en 1789. Au lieu de les offrir en vente à un moment où l'insécurité politique les dépréciait beaucoup en dessous de leur valeur réelle, l'Assemblée nationale crut mieux faire de les réserver comme gage à une première émission de 400 millions de francs. L'opération avait réussi, et les propriétés des émigrés venant chaque jour s'ajouter aux Biens nationaux, on fit de nouvelles émissions incoincider qui finirent par atteindre le chiffre fabuleux de plus de 45 milliards, sans compter les innombrables contrefaçons qui circulaient avec les billets officiels. Les fautes et les épreuves de la France, sous un régime instable et condamné à l'étranger, achevèrent la déroute de la

monnaie révolutionnaire qui tomba à rien et en ruina un grand nombre, excepté ceux qui eurent la prévoyance, d'acheter des terres avec les premiers assignats émis.

Ainsi, alors que la monnaie fédérative est basée sur les produits du travail, sur des marchandises, sur des valeurs réelles et constantes, les assignats de la Révolution étaient gagés par des propriétés enlevées à leurs exploitants et qui se dépréciaient entre les mains des administrateurs, des biens dont la valeur véritable était systématiquement exagérée pour permettre de nouvelles émissions. Ajoutez à cela l'instabilité du gouvernement et l'insécurité de l'avenir. L'assignat, monnaie politique, partageait le sort du régime.

De même, en Autriche, les bons-travail de Worl n'avaient d'autre garantie que la somme, égale au montant de l'émission, de 32,000 schillings déposée à la Caisse d'épargne, elle-même sous la dépendance du régime politique branlant de ce malheureux pays qui, vingt ans après la paix de Saint-Germain, en est encore à expérimenter une nouvelle forme de gouvernement.

Rien de tel avec l'Europa, monnaie garantie 100 p. 100 et à valeur constante, puisqu'un minot de blé vaudra toujours un minot de blé pour la nourriture de l'homme.

Ces différents systèmes, comme ceux qui sévirent en Allemagne et en Russie, n'ont aucun point de contact avec la monnaie fédérative, telle que la conçoit M. Archer et telle qu'elle est utilisée en France par plus d'une centaine d'industries fédérées et des milliers d'acheteurs. L'Europa est un simple certificat de troc réservé aux fédératives, une espèce de ticket qui constate que vous ne vendez au prix courant ou avec une réduction de 10, 20 ou 30 pour cent sur les prix ordinaires, étant bien entendu que le vendeur pourra s'en servir dans les mêmes conditions quand il deviendra acheteur à son tour chez les autres fédérés.

On s'est inquiété de savoir si les Bons sont remboursés au bout de l'année, et à quel taux. Ça dépend. Celui qui a des bons Europa les a reçus gratuitement ou comme bénéfice pour une action de la Fédérative de Neuilly. En tout temps, il peut obtenir le remboursement de son ou ses actions, après avoir bénéficié du prix de revient durant le temps qu'il les a possédées, avantage estimé à 48 pour cent par année, un joli rendement.

Celui qui les a eus gratuitement et s'en est servi pendant un an pour avoir les marchandises au prix de revient, pourquoi se plaindrait-il, au bout de l'année d'avoir en mains quelques-uns de ces bienfaits billets de M. Archer?

Reste le commerçant. J'ai démontré par un simple calcul que 5 Europas qui rentrent et sortent vingt-cinq fois représentent, à 20 pour cent de réduction, des ventes pour 625 piastres. Expliquons cela encore une fois.

Un marchand vend un habillement au prix de 25 piastres. Il accepte 20 piastres en argent du roi et 5 piastres en Europas, qu'il repasse à d'autres fédératives pour ses achats.

Il fait ainsi de temps à autre, aux mêmes conditions, vingt-cinq ventes de 25 piastres, soit un montant de 625 piastres, si je ne me trompe. Ayant passé au fur et à mesure ses 5 Europas, il a en mains au bout d'un an, ou moins, cinq bienheureux bons Archer qui lui ont valu un chiffre de ventes que son concurrent n'a pas fait. Quel tort a-t-il subi? Mais qu'il soit tranquille; on lui renouvellera ses Bons pour une autre année si, étant satisfait, il veut continuer.

En conclusion, le commerçant, qui a reçu de la monnaie fédérative pour son profit le retrouve tout entier quand il utilise cette monnaie à son tour pour ses achats. Qu'est-ce qu'il perd? — Rien. Qu'est-ce qu'il a risqué? — Rien non plus.

Vous dites: Mais si on arrête le système, il n'aura pas le dernier bénéfice que représentent les Bons qui lui restent.

C'est juste. Mais je dis à mon tour: Si le système va bien, s'il est profitable quand il marche, pourquoi l'arrêter?

W. GASCON

MARIAGE

Le 14 juin courant, M. André Montpetit, fils de M. et Mme Edouard Montpetit, de Montréal, é-

MELI-MELO

ORDINATION

Le 24 juin courant, M. Georges-Marie Latour, o.m.i., fils de notre concitoyen M. P.-Z. Latour, sera ordonné prêtre à Ottawa par Son excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa.

POUR L'UNIVERSITE DE MONTREAL

On a commencé, un peu partout dans la province de Québec, la campagne destinée à régler une fois pour toutes, semble-t-il, le problème financier de l'Université de Montréal. Il s'agit, comme chacun sait, d'un plan reposant sur un nouveau mode d'assurance-vie.

Voici brièvement l'explication de ce mode original d'assurance-vie.

Une police-dotation spéciale a été préparée dont les primes seront réparties sur une période de quinze ans. Sitôt effectué le paiement annuel des dix premières primes, un montant stipulé d'avance sera versé à l'Université par la compagnie qui aura vendu la police. L'assuré se trouvera protégé par sa police de la même façon, exactement, qu'il le serait par toute autre police.

Prenez un exemple. Pour une somme de mille dollars, l'assuré recevra mille dollars, sans un sou de moins, au bout de trente ans. En cas de décès avant cette échéance de trente années, la succession de l'assuré recevra mille dollars et pas un sou de moins.

La diffusion de cette idée sera assurée, au cours des semaines qui vont suivre, par la collaboration de trois des plus importantes compagnies d'assurance de la province, la "Canada Life", la "Sauvegarde" et "Montreal Life". Ce sont elles qui offriront, par leur merveilleuse organisation de vente, ces polices d'assurance-vie grâce auxquelles des milliers de souscripteurs pourront, tout en faisant personnellement une affaire excellente, collaborer pour leur part à la solution du problème universitaire. Par un travail intensif disséminé dans tous les centres de la province, on prévoit qu'il sera possible d'atteindre l'objectif fixé, dans le court espace de quatre semaines.

ELECTIONS PROVINCIALES

Les élections provinciales en Ontario et en Saskatchewan auront lieu le même jour, le mardi 19 juin, et cela présente un intérêt plus qu'ordinaire. Il appert, en effet, que le premier-ministre Anderson, de Saskatchewan, a rencontré à Winnipeg, récemment, des émissaires du premier-ministre Henry, d'Ontario. Comme résultat de cet entretien, les deux ont résolu de faire le saut ensemble. Le candidat libéral dans Prince Albert, M. T.-C. Davis, faisant allusion à cette entente entre les deux premiers-ministres conservateurs, a parlé fort à propos du "pacte de la mort signé à Winnipeg". Rien ne saurait être plus exact.

Le résultat de ces deux élections provinciales dépend, à n'en pas douter, la date des prochaines élections fédérales. Si les deux gouvernements sont défaites, comme c'est probable, — et cela après une série de défaites désastreuses subies par les conservateurs dans les diverses élections partielles, — il faudrait à M. Bennett encore plus d'aplomb qu'il n'en possède pour s'accrocher au pouvoir longtemps après la session en cours. Les élections fédérales auraient donc lieu avant la fin de cette année. D'autant que c'est l'administration fédérale qui sera d'ores et déjà jugée, autant que l'extravagance et l'incompétence des administrations provinciales. Ce fut le cas au Manitoba en juin 1932, et l'on peut prédire que ce sera la même chose en Ontario en juin 1934.

REVENUS DE LA GATINEAU POWER

Les revenus consolidés de la Gatineau Power Company et des filiales ont été de \$2,258,945 durant le premier trimestre, en regard de \$2,318,421 l'an dernier; avant d'avoir défrayé les intérêts, la dépréciation, etc., le revenu net a été de \$1,962,050, en comparaison de \$1,999,584. Ces chiffres comportent une perte sur le change de \$2,987 et de \$49,709 pour 1934 et 1933 respectivement. Pour le premier trimestre un

solde de \$490,487 a été ajouté au surplus, au lieu de \$508,074 l'an dernier.

Pour les douze mois au 31 mars 1934 les revenus consolidés donnent un total de \$9,276,922, contre \$9,268,991 les douze mois précédents; le revenu net s'établit à \$8,161,983, contre \$8,282,007. La perte sur le change a été de \$176,823, au lieu de \$16,458 la période précédente.

JE T'ATTENDAIS CE SOIR

Je t'attendais ce soir et tu n'es pas venue...
L'air était cependant alourdi de parfums.
Qui donnait à la nuit une essence inconnue,
Pour la rendre plus douce à nos rêves dormants...

Je t'attendais ce soir, et tu n'es pas venue...
J'avais pourtant cueilli les plus trochantières fleurs
Pour ren couvrir mon âme, ardente mais trop nue:
Mots d'amour incertains, baisers regards on pleurs.

Je t'attendais ce soir, et tu n'es pas venue...
J'avais, pour l'accueillir, sur ta route semé,
Ainsi que le pavé royal d'une avenue,
Mes secrets les plus chers et mes songes aimés...

Je t'attendais ce soir, et tu n'es pas venue...
J'ai pleuré doucement mon espoir abusé...
Dans l'anonyme nuit qui ne t'a pas connue...
Et quelque chose en moi s'est tristement brisé...
Je t'attendais ce soir, et tu n'es pas venue...

Antoine de COURSON

LES ETATS-UNIS SOUS LA NRA

Pour donner satisfaction à l'opinion publique américaine, agitée par les accusations lancées contre la NRA, le président Roosevelt a créé une commission qui se chargera d'analyser le bilan des réformes colossales entreprises depuis un an.

Il s'est trouvé que le rapport n'est pas du tout flatteur pour le président. Clarence Darrow, le président de la commission, a noté que la NRA travaille pour les gros au détriment des petits. L'administration a cherché à pallier l'effet déplorable que le rapport pourra avoir sur la population, mais ne saura y réussir que fort imparfaitement.

L'ORDRE a donné, de la plume de M. Asselin, l'appréciation qui suit sur les conclusions de Clarence Darrow:

"De toute évidence, un rouage gouvernemental chargé de diriger toute l'économie d'un grand pays fortement industrialisé — tels les Etats-Unis — ne saurait faire porter ses réglementations que sur la grande production ou le haut commerce. C'est ce qui est arrivé sous la régie de M. Johnson. Les petits établissements, encore nombreux, se sont plaints que la levée des peines portées jadis par la loi Sherman contre les coalitions commerciales, ou trusts, menaçait d'être ruinée; M. Roosevelt a voulu savoir ce qu'il en était et il a chargé de l'enquête nécessaire une commission présidée par Darrow.

"Or, dans le rapport qu'elle vient de remettre au gouvernement de Washington, la Commission Darrow conclut: 1° au bien-fondé des plaintes de la petite industrie et du petit commerce; 2° à une supériorité relative de l'économie libérale sur l'économie dirigée. Le régime de la concurrence, disent les commissaires, a quelquefois des conséquences inhumaines en ce qu'il conduit presque forcément à l'exploitation du travail; elle vaut toutefois mieux qu'une direction étatiste qui s'exerce surtout dans l'intérêt des grandes entreprises. Comme tous ceux en nos pays d'Amérique du Nord qui recherchent une solution de la crise actuelle, Darrow et ses collègues se limitent aux remèdes purement économiques: il ne leur viendrait pas à l'esprit que dans un Etat autoritaire l'économie dirigée serait peut-être un remède, au moins temporaire; que dans l'Etat démocratique ce régime est une folle chimère. Aux Etats-Unis, l'effroyable situation créée par le goût du luxe, la répugnance au travail manuel, la poursuite des hauts sa-

solde de \$490,487 a été ajouté au surplus, au lieu de \$508,074 l'an dernier.

Pour les douze mois au 31 mars 1934 les revenus consolidés donnent un total de \$9,276,922, contre \$9,268,991 les douze mois précédents; le revenu net s'établit à \$8,161,983, contre \$8,282,007. La perte sur le change a été de \$176,823, au lieu de \$16,458 la période précédente.

Le revenu net de \$8,161,983 représente 2/3 fois le service des intérêts sur les obligations 5% première hypothèque; soustraction faite de ces intérêts, il est resté un solde de \$4,644,925 représentant 4/5 fois le service des intérêts sur les obligations 6%.

laire, l'abus du crédit, requerrait un traitement d'au moins vingt ans par le sac et la cendre ou tout au moins les privations. Quel soulagement veut-on qu'y apporte un gouvernement qui au mieux sera de deux ans en deux ans exposé à la défaite, et qui d'ailleurs s'imaginerait pouvoir, par des expédients révolutionnaires, soustraire la nation tout entière aux conséquences de ses actes? Darrow, dans son ignorance de primaire, ne soupçonne pas ces vérités. Telle est l'absurdité de la politique Roosevelt, cependant, que même cet avaloir de sabres de cirques forains n'a pu empêcher de le constater. Son rapport est tombé dans les cercles politiques de Washington comme une pierre dans la mare aux grenouilles. L'insurrection contre la dictature du président s'accroît et il n'est pas téméraire de prévoir qu'elle battra bientôt son plein. Pour un Canadien, faut-il se réjouir de cette tournure des choses? Notre pays peut-il attendre autre chose que du malheur, d'une lutte qui se livrera de l'autre côté de la frontière entre les puissances d'argent et un peuple tout aussi matérialiste, devenu, sous l'effet des téméraires promesses de M. Roosevelt, franchement révolutionnaire?"

LA FRANCE VUE DE L'ITALIE

Un journal d'Anvers, la *Métropole*, publie de son correspondant romain une intéressante opinion sur la France. La voici en résumé:

"Pour l'instant, il est certain que rien n'est plus désagréable pour l'Italie que de voir la France en proie à ce n'est au désordre, du moins à de profondes dissensions intérieures. En effet, la situation en Europe la préoccupe vivement. Elle se sentirait donc plus tranquille devant les graves questions de politique extérieure qui assombrissent l'horizon de notre continent, si la France ne menaçait d'entrer, comme on le juge ici, dans une période de troubles sociaux. En somme, il convient de le dire en toute franchise, l'Italie, en dépit des derniers succès du gouvernement Doumergue, ne croit plus à la force profonde du régime actuel en France. Elle juge que sa soeur latine traverse une crise grave et elle voudrait que cette dernière se résolve le plus promptement possible, de manière à y voir clair. A son avis, la situation européenne demande des décisions courageuses. Elle voudrait donc que la France soit susceptible de les prendre et de les prendre vite. Elle voudrait que le gouvernement français soit assez fort, assez autoritaire pour traiter avec elle réellement. Et cela non seulement au point de vue des questions proprement italo-françaises (qui pour la plupart n'ont pas l'importance qu'on leur attribue), mais au point de vue des questions générales.

Parlons clair. L'Italie voit d'un côté une Allemagne disciplinée, forte, ramassée sur elle-même, sachant ce qu'elle veut et s'affirmant dans une foule de domaines; de l'autre une France divisée, un peu hésitante, à la recherche de sa propre destinée, en tout cas ne brillant pas pour le moment par la discipline de son esprit public. La comparaison, il faut le dire, profite à l'Allemagne. (Suite à la dernière page)

CHRONIQUE

COUTUMES DANS L'ANTI-LIBAN

Le roman de Pierre Benoit, La Châtelaine du Liban, à l'affiche du théâtre Saint-Denis, cette semaine, m'a remis en mémoire un article concernant la coutume nettement orientale de procéder aux funérailles dans ce pays montagneux de la Syrie.

La façon d'exprimer la douleur chez ces peuplades lointaines fait contraste avec la discrète et silencieuse attitude des occidentaux, en face de la mort. Là-bas, quand un malade est près d'expirer, voisins et amis accourent au domicile du mourant. Tandis que le prêtre catholique ou celui de l'église orthodoxe récite de longues prières, de nouveaux venus arrivent toujours envahissant la chambre de l'agonisant tout en parlant et gesticulant à haute voix. A ce sujet on ne peut que se rappeler que les joueurs de flûte et la foule tapageuse qui avaient envahi la demeure de la fille de Jaïre.

A peine le mourant a-t-il rendu le dernier soupir que le cérémonial funéraire commence. Les cris lamentables des pleureuses annoncent à tout le village que la mort a passé dans telle maison. Ces femmes poussent des gémissements épouvantables, elles se frappent la tête à coups de poing, s'arrachent les cheveux, s'agitent dans toutes les contorsions du désespoir. De temps en temps elles s'interrompent pour permettre aux membres de la famille d'exhaler une douleur plus vraie, bien que son expression suive encore une tradition remontant peut-être aux patriarches.

La fille pour sa mère, la femme pour son mari et vice versa, se lève au milieu de l'assemblée et se lamente. Ainsi une mère qui a perdu sa fille s'écriera: "Elle était belle, elle était bonne, comme elle était jolie!... Tu m'as percé le cœur, les entrailles et les yeux. Enterrez-moi à sa place!..." et le discours incohérent se perd dans les sanglots des pleureuses qui reprennent leurs gémissements.

Pendant un moment de répit on charge le mort de quelque mesage pour l'au-delà: "Salut mon grand-père, ma tante Ouajid, mon cousin Youssef, dis-leur mon amour éternel!..."

Quand le cadavre est revêtu de ses habits les plus beaux, de ses vêtements de noces si c'est une personne mariée, on l'expose devant la porte de la maison où tout les villageois se rassemblent; même s'il y a des clans, ils font trêve devant la douleur.

"Là, le cérémonial se continue avec de pompeuses manifestations. Quand une femme a perdu son mari, elle lui doit d'abord son propre tribut de démonstrations douloureuses. Tenant un mouchoir d'une main, le gilet du défunt de l'autre, elle s'en frappe alternativement les épaules en poussant des cris et des gémissements. Puis les pleureuses dansent une sorte de ronde autour du cadavre; elles se tiennent par les épaules, font deux pas en avant et s'immobilisent en arrière un moment. Elles scandent ainsi leur refrain: "Il était beau, il était fort", ou bien, "Elle était si jolie", etc.

Un cercueil recouvert de papier peint est apporté. La cadavre y est déposée, mais non enfermée. Ainsi découvert on l'accompagne à l'église en procession. Là, toutes les prières liturgiques sont chantées, partie en grec, partie en arabe. L'officiant verse de l'huile sur le cadavre et lui jette un peu de sel puis tous les assistants défilent, touchent de la main le livre des évangiles posé — éloquent symbole — sur la poitrine du défunt. Chacun se signe plusieurs fois en face du cercueil qui contient la dépouille mortelle. Ceci est le dernier témoignage au disparu, l'adieu suprême.

Au Liban, les tombeaux sont tous des caveaux de famille creusés dans la montagne. Une pierre en ferme l'entrée. Lorsqu'elle est enlevée, on peut apercevoir les anciens cercueils posés l'un contre l'autre dans la caverne. Souvent deux hommes y pénètrent pour les ranger, les serrer un peu plus près l'un de l'autre, ou au besoin, briser les plus anciens qui tombent en cendres et ainsi faire plus d'espace libre pour le nouveau venu.

Quand le cercueil est introduit dans le caveau, les personnes de la famille, assises à terre devant l'entrée, crient encore un adieu et des recommandations aux parents défunts, puis la pierre tombale est roulée devant l'ouverture du sépulcre.

Durant quelque temps les femmes en deuil ne sortent plus de leur maison; les pleureuses les supplient en retournant durant trois jours consécutifs au cimetière recommencer leurs lamentations.

Si un émigré, originaire d'un village de l'Anti-Liban, meurt loin de la terre natale on lui rend le même témoignage de sympathie amicale et les mêmes rites funéraires. Tous les habitants de la contrée y participent. Et même si la dépouille mortelle repose en terre d'Amérique, on pleurera sa perte au petit village de l'Anti-Liban. Les pleureuses feront retentir les échos de la montagne de leur gémissements durant trois jours et les mêmes honneurs funéraires lui seront rendus.

Ce notes je les ai recueillies dans un entrefilet des annales de religieuses missionnaires. Elles indiquaient en plus, que dans le seul petit village de Maara, situé à 1,300 mètres dans les montagnes, ces coutumes se pratiquaient couramment quoique sur une population de 800 habitants, il n'y avait que 60 familles fréquentant l'église orthodoxe et que la majorité fut convertie au catholicisme.

Et voilà comment on extériorise sa peine au lointain pays de Syrie. Il se peut qu'elles nous semblent un comble d'exagération ces lamentations retentissantes, ces contorsions et ces gémissements d'usage ancien. Mais à tout prendre elles valent peut-être beaucoup mieux dans leur uniformité que le cérémonial quasi mondain de certaines funérailles en pays d'Amérique.

C'est que trop souvent on y sent le parvenu, le nouveau riche, jusque dans la pourriture du tombeau.

La mort étant la grande loi de la vie, tous les êtres y étant soumis sans exception de caste, de rang ou de fortune, il m'a toujours semblé que là, tout particulièrement, devrait régner une grandiose simplicité.

Quel que soit le "standing" social, la valeur des parts achetées en bourse ou la somptueuse demeure que l'on occupe dans tel quartier fashionable, la mort s'abat toutes ces supposées prérogatives. Elle est la grande niveleuse. Et ne savons-nous pas que sous son joug, tous connaissent l'égalité absolue des conditions: Tu es poussière et tu retourneras en poussière.

— Alors à quoi servent tant de chichis pour aboutir à ça? Je vous le demande à vous tous qui versez vos dernières économies en banque, pour faire aussi bien, aussi grand, que la famille une telle.

... Le modernisme s'ingénie à fausser les esprits sains en créant des exigences malsaines. Notre civilisation plus raffinée, n'a rien à envier sous ce rapport à l'archaïque civilisation des peuples anciens. Chez eux, les rites solennels subsistent depuis des millénaires, ils sont ancrés au cœur de la race et se transmettent comme un sacerdoce.

La mort est pour eux, le retour au pays des ancêtres. Elle reste majestueusement douloureuse pour ceux qui demeurent au foyer endeuillé. On ne l'enveloppe pas là-bas d'autant de satin, d'orchidées et de roses, pour crier son désespoir. Et puis, on n'y met pas tout l'apparat d'une démonstration quasi mondaine avec service de reportage. (Ah! la malédiction du siècle: ce désir effréné d'être gazetté!)

Bref, au lointain pays du Liban, on est moins formaliste et plus traditionaliste, — ce qui en pays canadien devrait être un des apanages de notre race imbuë d'un passé fait de grandeur et noble simplicité. — Mais ceci serait possible si seulement on ignorait chez nous cette plaie hideuse, gangrène qui ronge notre peuple de petits bourgeois: le snobisme.

— Appelons le chirurgien, car ici la chroniqueuse n'a plus rien à faire!

MARYSE

Montréal, le 3 juin 1934

CONSEILS PRATIQUES

Pour nettoyer une casserole d'aluminium dont le fond a été brûlé, remplissez-la d'eau froide, ajoutez un oignon, et faites chauffer. Très rapidement, toute la matière collée au fond se détachera et montera au-dessus de l'eau, laissant la casserole aussi claire qu'elle l'était auparavant.

Moyen de reconnaître s'il n'y a pas de coton dans une toile. — Trempez un petit morceau de votre toile dans de l'huile d'olive; enlevez l'excédent de cette huile en comprimant la toile entre deux ou trois

feuilles de papier buvard; regardez-la par transparence; les fils de lin seront devenus translucides, tandis que ceux de coton seront opaques.

Un paysan à son voisin: "Il faut que j'aie me confesser. — Te confesser? Mais tu es trop grand pour te confesser! — C'est vrai: aussi pour le faire je me mets toujours à genoux."

— En Yougo-Slavie, les cloches sonnent pour la dernière fois quand les Turcs conquièrent la Serbie, en 1389. En 1928, les cloches sont placées permanentement après 539 ans d'attente.

LES BONNES RECETTES

Hors-d'œuvre Gazroche. — Disposer dans un plat une salade de betteraves coupées en très petits morceaux. L'entourer d'une couronne de salade de pommes de terre très persillée. Sur la betterave, disposer, en forme d'étoiles, des quartiers d'œufs durs auxquels on peut adjoindre quelques anchois roulés.

Poulet à l'indienne. — Découper un ou deux poulets, les mettre dans la casserole avec assez d'eau pour couvrir, saler et faire bouillir jusqu'à ce que la viande soit tendre. Verser alors le jus de cuisson dans une casserole avec une bonne quantité de beurre que l'on a fait roussir avec un oignon en tranches et un peu d'ail. Mettre alors le poulet, saupoudrer de 2 cuillerées à bouche de poudre de curry et faire cuire pendant une demi-heure.

Les champignons sautés pour garniture. — Épluchez et lavez les champignons, mettez du beurre (3/4 de livre pour 25 champignons) dans une poêle à sauter. Quand le beurre est bien chaud sans avoir pris couleur, jetez-y les champignons, faites-les sauter quatre minutes, saupoudrez-les d'une cuillerée à bouche de farine, sautez encore une minute, mouillez avec un verre de bouillon ou d'eau, ajoutez une cuillerée à bouche de persil haché et une échalote hachée. Quand les champignons ont atteint une couleur brun clair il est temps de les retirer du feu.

Tartes à la crème, à l'érable. — 3/4 tasse crème, 2 tasses sucre, 2 gouttes d'essence d'érable.

Mélangez la crème, le beurre et le sucre ensemble, faites bouillir environ 10 minutes et ajoutez l'essence. Battez jusqu'à bonne épaisseur pour étendre.

Crème à la glace au café. — Une chopine de lait, la même quantité de crème, une tasse de sucre, un quart de livre de café moulu. Le blanc d'un œuf. Versez le lait dans une bouilloire double ajoutez le café et faites chauffer. Enlevez du feu, coulez à travers une fine mousseline et faites refroidir; alors, ajoutez le sucre, la chopine de crème et le blanc d'œuf bien battus. Faites geler.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 1934. Étaient présents: les échevins J.-A. Lessard, Dr J.-R. Brais, Armand Filion et Joseph Bastien, formant quorum sous la présidence de l'échevin J.-A. Lessard, agissant comme maire suppléant.

M. D.-A. Desnoyers, agent local de Molson's Brewery Limited, a représenté au conseil que cette dernière compagnie serait disposée à donner dix concerts publics durant la saison d'été à raison de \$25.00 par concert.

Ces concerts seraient donnés par la fanfare de Saint-Jérôme au kiosque de la ville. Le conseil doit rencontrer les autorités de la fanfare afin de discuter l'opportunité d'accepter telle proposition.

Par sa lettre du 23 mai 1934, l'Union des Municipalités de la Province de Québec avertit qu'une réunion des maires des cités et villes de la province aura lieu à Montréal, le 7 juin 1934, et demande que la ville de Saint-Jérôme délègue son maire à cette réunion.

Considérant que des questions de la plus haute importance y seront discutées et principalement celle de décharger les villes de l'administration du secours direct, laquelle administration devrait être faite par les gouvernements fédéral et provincial; ce comité recommande que le maire soit prié de représenter la ville de S.-Jérôme à cette réunion et que le trésorier soit autorisé de payer les frais de telle délégation.

— Les réparations des piliers du pont Vanier n'ayant pu être faites à cause du haut niveau de l'eau, l'ingénieur est autorisé à faire faire telles réparations sous le plus court délai maintenant que l'inconvénient de l'eau n'existe plus.

Certaines déficiences constatées dans les murs intérieurs de l'édifice du poste de police et pompiers. Me C.-E. Marchand ayant avisé la ville que les entrepreneurs et l'architecte peuvent être tenus responsables de telles déficiences de construction, un avis sra envoyé à MM. Laflamme & Laflamme, entrepreneurs, et à M. Napoléon Beauchamp, architecte, de commencer la réparation des murs intérieurs du poste de police et pompiers dans un délai de 10 jours, faute de quoi telles réparations seront faites par la ville aux frais des dits entrepreneurs et architecte.

Attendu qu'il est dans l'intérêt général que le département Feu et police possède le plus de renseignements possibles à son administration, ce comité recommande que le chef A.-R. Latour soit délégué à la

Bras en écharpe à cause de névrite

Voici une femme qui dit que c'est par "gratitude" quelle écrit pour raconter comment elle a été soulagée d'une névrite:

"Durant douze mois, j'ai souffert de névrite dans un bras, et jusqu'à il y a deux semaines, j'ai même dû porter ce bras en écharpe. Heureusement qu'il n'en est plus ainsi, que je dors bien maintenant et que je puis accomplir des travaux de ménage auxquels il ne me fallait pas songer auparavant. Je dois ces bienfaits aux Sels Kruschen, et tout ceci est arrivé depuis deux semaines. Je suis assez optimiste pour croire que d'ici deux autres semaines j'en aurai fini pour de bon avec la névrite. Vous pouvez donner à mon témoignage le nom que vous voudrez — pour moi, je ne fais qu'exprimer ma gratitude". — Mme N. E. L.

La névrite est causée par l'impureté du sang. Quand un sang impur circule dans le corps humain, il provoque l'inflammation des tissus et, par conséquent, des douleurs aiguës. Rien n'égale les Sels Kruschen pour remettre les choses au point; c'est parce qu'ils renferment exactement les éléments naturels nécessaires pour assurer le fonctionnement normal des organes.

convention de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec, laquelle sera tenue les 10, 11, 12 et 13 juillet prochains à Trois-Rivières et que le trésorier soit autorisé à mettre à la disposition du chef une somme de \$50.00 pour frais de voyage.

Dans le cours de l'année 1931 le conseil municipal de cette ville adressait aux commissaires d'Écoles de la Ville une requête demandant de mettre les cours des écoles à la disposition des enfants, dans le but de prévenir en autant que possible les accidents auxquels ces derniers sont exposés dans les rues. Vu la saison tardive à laquelle cette demande était adressée, les commissaires d'écoles n'ont pas cru y faire suite.

On est cependant d'avis qu'une nouvelle demande devrait être faite dès maintenant aux commissaires. Leur est suggéré de plus que le concierge de chacune des écoles reçoive instruction d'agir comme gardien de ces terrains de jeux.

Ce comité recommande encore que le Conseil consente de souscrire une certaine somme pour l'aménagement des dits terrains de jeux à la condition que les commissaires y mettent un montant égal à celui voté par la ville.

L'ingénieur a fait rapport au conseil qu'il serait opportun de relier le réseau des conduites d'aqueduc déjà existantes entre les quartiers Labelle et Saint-Louis par la rue S. Joseph. Ce travail est en partie exécuté, la section restant à faire va de la rue Labelle jusqu'à l'île Mayer en traversant la rivière du Nord près du Pont Lapointe. Le coût estimé de ces travaux est d'environ \$1200.00.

Considérant que cette construction contribuera à maintenir une pression plus régulière entre ces deux parties de la Ville et présentera en même temps d'autres avantages, l'ingénieur est autorisé de faire exécuter les travaux nécessaires plus haut mentionnés et est autorisé à utiliser les tuyaux à joints flexibles nécessaires que la ville possède actuellement et de plus à acheter un char de tuyaux en fonte de six, huit et dix pouces, classé "C".

Dans un but d'économie, il est recommandable de changer le voltage du courant électrique au parc Labelle de 2,200 qu'il est actuellement à 110 volts. La soumission de la Gatinéau Power aux prix de \$30.00 pour exécuter tous les travaux et fournir tous les matériaux nécessaires afin de charger le voltage comme susdit est acceptée. La compagnie devra procéder immédiatement à l'exécution de ce changement.

Il est permis à la Ligue Antituberculeuse du comté de Terrebonne d'organiser une quête publique (tag day) les 29, 30 juin et 1er juillet prochains.

Le projet de contrat à intervenir entre la ville de Saint-Jérôme et l'Édard-Girard Limitée pour la construction d'un système d'alarme intérieur pour la protection contre l'incendie, préparé et soumis par l'ingénieur de la ville est approuvé et le maire et le greffier sont autorisés à comparaître à ce contrat pour et au nom de la Ville de Saint-Jérôme.

Le règlement No 242 nouvelle série, autorisant l'emprunt de \$22,500.00 pour la construction de l'égoût de l'avenue Legault est approuvé et est inscrit au livre des règlements de cette ville. L'avis de cette adoption sera donné suivant la loi.

Les électeurs de la ville de Saint-Jérôme seront appelés à donner leur vote sur le règlement No 242. Nouvelle série, les 28 et 29 juin prochains, concernant l'emprunt de \$22,500.00 pour construction d'égoût.

UN EXEMPLE A SUIVRE

Les journaux de Montréal ont annoncé, au cours de la semaine dernière, le décès de M. Fred.-A. Lallemant, industriel bien connu et fondateur de la Maison Lallemant actuelle, fabrique de produits raffinés puis de levure.

M. Lallemant était âgé de 76 ans. C'était un collectionneur de tableaux de maîtres renommé. Il possédait une collection évaluée par les experts à plus de \$4,000,000.

Je me souviens qu'il y a quelques mois un critique d'art "découvrait" le musée de M. Lallemant, musée construit d'après les données même du collectionneur et certainement unique en son genre au moins en Canada.

A cette occasion M. Lallemant, dans un interview publié dans "La Presse", rappelait ses débuts dans la vie, plus que modestes, alors que son par sou il parvint à édifier la base de son immense fortune puis son amour, sa passion pour les œuvres d'art qui ne furent bientôt plus que son seul délassement, après avoir été l'objet de ses ardens désirs.

M. Lallemant était un sage qui préférait aux joies bruyantes du dehors, la compagnie de sa famille. Il donne aux jeunes l'exemple à suivre. Sur de modestes débuts il a su édifier, à force d'énergie, d'économie, d'étude, de travail, une maison dont le chiffre d'affaires, au cours de 1933, a dépassé le million.

Il a su gagner par sa grande délicatesse et ses dons remarquables, l'estime et la confiance de tous ses compatriotes et de tous ceux qui l'ont connu.

De tels hommes ne sont pas rares chez nos Canadiens, seulement ils font si peu de bruit que de leur vivant on ne les "reconnait" pas. Puissent-ils nous inspirer, à nous les jeunes, l'amour de l'étude et du travail, source de tous biens matériels et même de félicité morale.

M. Lallemant était membre du Arts Club de New-York, de la Galerie des Arts, de Montréal, gouverneur de l'hôpital Notre-Dame. Il laisse en plus de son épouse, née Albertine Laurendeau, quatre fils, MM. Fred Lallemant, vice-président de la maison Lallemant, Albert Lallemant, le Dr Rodolphe Lallemant et M. Jean Lallemant, gérant général de la maison Lallemant. Ce dernier est aussi un médecin bien connu chez les musiciens de la ville de Montréal. Ses funérailles ont eu lieu le 1er juin en la Basilique de Montréal.

CHANTAL

AUX DEBITEURS. — Avis vous est donné par les présentes que les rentes seigneuriales affectant les lots numéros 232, 225, 226, 227, 229, 230, 231, 237, 282, 283, 234, 238, 239, 254, 255, 256, 257, 258, 263, 281, 285, 286, 162 et 253 de la paroisse de Saint-Sauveur des Monts que Dame Gabrielle Goyer possédait contre vous en vertu du testament de Dame Praxède Aubry reçu aux minutes de Me Joseph Chevalier, notaire, le 19 décembre 1916 et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne sous No: 72584, a été vendu et transporté à Monsieur André Léonard, bourgeois, domicilié à Saint-Sauveur des Monts en vertu d'un transport reçu aux minutes de Me Armand Brien, notaire, le 1er mai 1934. Saint-Sauveur le 30 mai 1934. ARMAND BRIEN, Notaire 2-1-6

CELEBRATION DU CENTENAIRE DE SAINT-JEROME

C'est le 2 et le 3 septembre prochain que Saint-Jérôme célébrera le centenaire de son existence comme paroisse canonique et des premiers foyers établis sur son territoire. Nous avons donné les grandes lignes du programme de cette célébration qui devra être la fête du Retour au Foyer. Ce centième anniversaire devra, en effet, attirer ici le plus grand nombre possible d'anciens résidents de Saint-Jérôme, de leurs parents et de leurs amis. Ils viendront visiter leur place natale pendant les fêtes projetées afin d'y revoir leurs anciennes connaissances, de renouer de vieilles amitiés, de revivre le passé dans les endroits où ils retrouveront les souvenirs de leur jeunesse et de constater par eux-mêmes les progrès accomplis à Saint-Jérôme depuis leur départ.

Cent cinquante personnes, représentant toutes les catégories de citoyens et tous les corps publics de Saint-Jérôme, ont été choisies pour former un comité chargé d'organiser la célébration du centenaire. Ce comité a élu un conseil exécutif composé comme suit: S. E. Mgr Gauthier, président d'honneur du grand comité; M. l'abbé Geoffroy, curé de Saint-Jérôme, les députés du comté de Terrebonne: l'honorable Athanase David et M. L.-E. Parent; le maire de la ville, le Dr Alfred Chénier; le maire de la paroisse, M. Wilfrid Rochon, vice-présidents d'honneur du grand comité. Président actif: l'honorable sénateur Jules-Edouard Prevost; 1er vice-président, Me Charles-Edouard Marchand; 2e vice-président, Me Léopold Nantel; secrétaire, Me Camille de Martigny; secrétaire-adjoint, M. Émile Martin; trésorier, M. Rodrigue Castonguay; membres du conseil: MM. les échevins A. Lessard, J. Bastien, Armand Filion, M. Wilfrid Desjardins, conseiller de la paroisse; MM. Charles Lorrain, Émile Lauzon, Eugène Saint-Vincent, Alfred Lorrain, J.-H.-A. Labelle.

Neuf sous-comités ont été créés pour se partager le travail d'organisation des fêtes du centenaire.

Le conseil exécutif désire se procurer les noms et adresses de tous les anciens résidents de Saint-Jérôme. Dans ce but, vous êtes instamment priés de remplir la formule qui suit en y inscrivant les noms et les adresses de tous les anciens jérômiers que vous connaissez parmi vos parents et vos amis, et de la faire parvenir à Me Camille de Martigny, secrétaire, 319 rue Labelle, Saint-Jérôme, P. Q.

NOMS

ADRESSES

Ceux qui habitent Saint-Jérôme peuvent transmettre les noms et les adresses de leurs parents et de leurs amis, anciens résidents de Saint-Jérôme, à M. J.-H. Desjardins, maître de poste, qui les remettra au Comité du centenaire. Ce dernier communiquera ainsi plus facilement et directement avec tous ces anciens jérômiers.

Pour assurer un brillant succès à la célébration de notre centenaire il faut la persévérance de ceux qui en ont pris l'initiative et la coopération de toute la population.

ABONNEZ-VOUS

Si vous n'êtes pas déjà abonné à l'Avenir du Nord, veuillez remplir la formule d'abonnement suivante et nous la faire parvenir. Vous serez alors tenus au courant, semaine par semaine, de tout ce qui se rapporte à l'histoire de Saint-Jérôme et à la célébration de son centenaire, de même que vous saurez ce qui se passe d'intéressant dans Saint-Jérôme et les environs.

L'AVENIR DU NORD, SAINT-JEROME, P. Q.

Veuillez mettre mon nom sur vos liste d'abonnés. Je vous inclus la somme de deux dollars pour un an.

Nom
Adresse

Achetez vos
Livrets de Comptoir

L'IMPRIMERIE DE L'AVENIR DU NORD

75c. la douzaine
Quantité limitée

L'annonce est
le stimulant
des affaires

L'acheteur va chez le marchand
qui lui offre le plus d'avantages.

Il faut donc que le marchand
fasse connaître au public les
avantages qu'il a à lui offrir.

Le meilleur moyen et le plus
pratique c'est la publicité.

L'annonce est une semence qui
rapporte des fruits abondants.

L'AVENIR DU NORD

"L'Avenir du Nord" est reçu dans la
plupart des foyers du comté de Terre-
bonne; c'est un excellent médium de
publicité dont il sera avantageux de vous
servir.

COLONISATION ET COMMERCE

Par J.-E. LA FORCE

Nous vivons dans un monde étrange et nous traversons des temps d'une bizarrerie bouffonne.

Nous crevons de faim au milieu de l'abondance, et dans l'un des plus vastes pays du monde, vide de population, nos gens se font nourrir par la charité publique parce qu'ils ne peuvent s'établir chez eux.

Il est inconcevable que dans un pays comme le nôtre une telle dépression existe. Ce n'en est pas moins un fait que la pénurie de nos bourses nous fait constater tous les jours.

On dit qu'il y a surproduction agricole. C'est possible, mais chez nous, puisque nous achetons pour nous nourrir pour une centaine de millions annuellement, de produits agricoles que nos terres produisent en abondance.

Et pourtant nos agriculteurs trouvent difficilement à vendre les denrées qu'ils produisent.

C'est peut-être que notre marché n'est pas des mieux organisés.

C'est aussi que nous, Canadiens, nous sommes tellement prévenus contre tout ce qui est de chez nous, que nous préférons faire affaire avec l'étranger.

Aux produits du Québec nos gens préfèrent ceux de l'étranger, même s'ils sont de qualité inférieure et de prix plus élevé.

Allez dans n'importe laquelle des épiceries montréalaises, québécoises, hulloises, sherbrookoises, remouskoises, trifluviennes ou nicolétaines dont les propriétaires canadiens supportent leurs compatriotes d'être des patriotes, et de les encourager de préférence, et jetez un coup d'oeil sur les étalages des comptoirs, des tablettes, voire des vitrines et examinez quels sont les produits que ces marchands canadiens offrent en vente à leurs clients.

Vous comprendrez de suite pourquoi nos cultivateurs trouvent difficilement à écouler leur production.

Jetez le même coup d'oeil dans la plupart de nos grands magasins de la ville et de la campagne; informez-vous d'où sort la marchandise qu'on offre à la clientèle canadienne de chez nous, et vous comprendrez de suite pourquoi nous avons

perdu notre grande industrie, pourquoi nous sommes en train de ruiner notre petite industrie.

Nos gens sont sans travail, et par douzaines de milliers ils doivent compter sur la charité étatisée pour ne pas mourir de faim.

Il y a bien nos bonnes terres arables incultes où des douzaines de milliers de Canadiens pourraient s'établir annuellement, s'ils le désiraient. S'il se trouve des milliers de Canadiens qui demandent à aller défricher ces terres et en tirer leur subsistance tout en établissant leurs enfants, il en est qui ne le veulent pas, d'autres qui n'en ont pas les aptitudes, d'autres encore qui le voudraient bien si le défrichement et la culture d'une terre pouvaient se faire sans qu'ils aient à travailler.

Et il est important aussi que nos gardiens pour nous notre industrie.

C'est le complément de notre agriculture, pour une portion importante du moins.

Et ces centres industriels fournissent aux campagnes des marchés importants.

Ne pourrions-nous pas nous organiser pour produire chez nous les denrées que nous consommons, et avoir pour nos gens un marché où on leur donnerait la préférence?

Certainement, mais il faudrait le vouloir.

Et en prendre les moyens.

Il y a à quelquel temps nous visions l'établissement d'un industriel canadien, celui de M. Alphonse Raymond. Nous nous sommes amusés à compter ce qu'une industrie comme celle-là, pourtant peu considérable, apporte à notre population.

Il se paye en salaires aux employés la somme de \$75,000. Mais il y a, à part cela, tout ce que coûte la fabrication des boîtes, des bouteilles, des pots de toutes sortes, qui donne du travail à un nombre d'ouvriers assez considérable et permet à d'autres manufacturiers d'augmenter le chiffre de leurs affaires.

Ce n'est pas tout.

Il y a là aussi la large part du cultivateur de chez nous.

L'année dernière fut une mauvaise année pour l'industrie des conserves.

Donnons quand même ce que cette industrie de chez nous a rapporté à nos habitants.

Tomates, 3,500,000 livres: c'est le travail de plusieurs personnes assurées tout l'été.

Oeufs, 20,000 douzaines: c'est la production totale des poulaillers de

24 cultivateurs qui gardent une centaine de poules chacun, et en ont soin plus que la moyenne des fermiers.

Pommes, 500,000 livres, ou la production d'un verger de 20 acres... du travail pour deux ou trois autres hommes une partie de l'été. Fraises et framboises: 800,000 livres, ou la production de 30 acres; de l'emploi pour au moins une douzaine de personnes pour une bonne partie de l'été.

Sucre et sirop d'érable: 210,000 livres, soit la production d'une centaine de bonnes érablières.

Concombres: 1,500,000 livres ou environ la production de 75 acres; soit du travail pour plusieurs hommes une bonne partie de l'été.

Choux-fleurs: 200,000 livres, représentant encore le travail de quelques hommes pour préparer les couches chaudes, cultiver et récolter ce produit introduit chez nous par la maison Alphonse Raymond.

Oignons: 300,000 livres, soit la production de 15 à 18 acres; de quoi donner du travail à quelques hommes tout l'été.

Et pour terminer, disons que cette maison achète de nos cultivateurs pour \$2,000, de pois à soupe.

Si vous additionnez les montants payés à nos cultivateurs pour ces divers produits à celui de \$75,000, payés en salaires aux employés de la firme, vous aurez triplé cette somme. Et que d'ouvriers des campagnes qui gagnent à ce travail la subsistance de leurs familles, sans avoir comme tant des nôtres de la ville à compter sur la charité étatisée pour ne pas mourir de faim.

Mais ce n'est pas tout encore.

Cette matière première quand le cultivateur l'a produite, il faut en faire la sélection, la rendre sur la rue Panet, à Montréal: c'est du travail et du gain pour les compagnies de transport, les camionneurs, voire pour des cultivateurs qui trouvent ainsi à employer leurs chevaux.

Et une fois manufacturés, ces divers produits doivent encore être transportés, entreposés, retransportés. C'est encore du travail pour d'autres ouvriers. C'est aussi des revenus pour les compagnies de transport, chemins de fer, bateaux, camions, etc.

Quand on pousse cette étude jusqu'au bout, on est de plus en plus convaincu que nous avons intérêt de développer, de protéger, de garder pour nous notre industrie.

Alphonse Raymond n'a qu'une petite industrie. Elle est déjà cause que des douzaines de cultivateurs de chez nous en vivent, donnent du travail aux ouvriers de nos campagnes, qu'elle fait vivre plusieurs douzaines d'ouvriers de la ville, qu'elle favorise les compagnies de transport.

Que serait-ce si les Canadiens encourageaient ces industries de chez nous.

Au lieu d'un quart de million que nous rapporterait une industrie comme celle-là, ce serait un million, deux millions peut-être... et juste en un temps où nous cherchons des débouchés pour nos produits agricoles.

Nous ne mentionnons cette industrie que comme un exemple, pour démontrer l'importance de

s'organiser et de garder pour nous les industries de chez nous, afin que ces dernières puissent à leur tour encourager les producteurs agricoles de notre province.

Nous pouvons dans nos régions nouvelles produire des petits fruits, des légumineuses, à une saison où il ne s'en trouve plus ailleurs; et il est à remarquer que ces produits sont d'une qualité supérieure à tout autre.

Ainsi, par exemple, en Gaspésie et en Abitibi, on récolte des fraises d'une saveur toute particulière, introuvables ailleurs. A Cap d'Espoir et à Val-d'Espoir, en Gaspésie, on récolte des petits pois plus beaux et de qualité supérieure à tout ce qui vient d'ailleurs.

Et ces produits poussent en un temps où il ne s'en trouve plus sur le marché.

Si nous donnions la préférence à l'industriel de chez nous, il pourrait quintupler le chiffre de ses achats chez les cultivateurs du pays, et comme certains produits pourraient venir de nos terres nouvelles, ce serait une façon pratique d'aider à l'établissement de notre population chez elle, en lui assurant un débouché additionnel pour ses produits.

Des régions comme l'Abitibi ont l'avantage d'avoir un marché supérieur à celui des autres régions canadiennes, mais il n'en est pas de même partout.

Ainsi, dans la Gaspésie, quand les chantiers font défaut, les commerçants peuvent plus difficilement arriver à faire vivre leur famille, pendant qu'ils défrichent leur ferme.

Si au lieu de payer pour des marchandises étrangères, — pas meilleures que les nôtres, — nous demandions à nos marchands des produits de chez nous, du moins en autant que la chose est possible, nous assurerions par le fait même un marché important aux colons de la Gaspésie, à ceux de la Matapédia, du Témiscouata, et de divers autres endroits.

Mais voilà. Nos gens qui se lamentent qu'ils n'ont pas de marché pour écouler leurs produits donnent eux-mêmes leurs préférences aux marchandises étrangères.

Et le plus étrange c'est qu'ils soient surpris que cette façon de penser et d'agir nous ait finalement conduits aux portes de la faillite, après avoir chassé de chez nous 50 pour cent de la population du pays.

Si les Canadiens le voulaient dans cinq ans d'ici ils auraient vaincu le secours-direct, fait disparaître la charité étatisée; dans dix ans ils seraient un peuple qui monte, et dans vingt-cinq ans ce serait la nationalité la plus puissante du pays. Le voudront-ils?

COMMISSION CANADIENNE DE LA RADIODIFFUSION

La Commission de la Radio diffusera prochainement une série de conférences qui doit donner la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal sur la langue française.

Plusieurs personnalités de la métropole, de la vieille capitale et d'ailleurs, dans la province, viendront tour à tour parler de notre langue dans ses diverses manifestations littéraires, scientifiques et diplomatiques, du français de chez nous, de notre vocabulaire, de nos fautes d'expression, etc. Sujet très vaste qui ne manquera pas d'intéresser les philologues et le monde de l'enseignement comme d'ailleurs le public radiophile en général. Il est probable que la Commission inaugurera cette série de conférences le soir du 24 juin, le jour même de la fête nationale des Canadiens-français.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

A CHICAGO

M. O.-A. Trudeau, chef des voyageurs à la Gare Bonaventure, donne aujourd'hui l'itinéraire tracé pour le grand voyage à forfait de la Chambre de Commerce de Montréal à Chicago, le 23 juin prochain, par le Canadien National. Le départ de Montréal s'effectuera

CIGARES WHITE OWL

5¢

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL



Le souper des PETITS

TOUS les enfants aiment les Flocons de Blé d'Inde Kellogg. Or, rien n'est aussi salubre pour leur repas du soir qu'un bol de cette céréale croquante et savoureuse, servie avec de la crème ou du lait. Énergétique et digestible, elle procure un sommeil reposant.

Les Flocons Kellogg sont conservés frais comme à la sortie du four dans le sac intérieur "WAXTITE", scellé à chaud. Fabriqués par Kellogg, à London, Ont.

Kellogg

et la bonne saveur



UN SOU DU MILLE !

EXCURSIONS D'ALLER ET RETOUR EN WAGONS DE PREMIERE

A tous les endroits de L'OUEST CANADIEN

Départs: Tous les jours, du 10 au 30 juin. Limite de retour: 45 jours.

USAGE FACULTATIF DU WAGON-LITS TOURISTE. Sur paiement d'un minimum supplémentaire en sus du prix de location ordinaire d'un lit.

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'ouest.

Renseignements complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN



JOS. GAUTHIER SAINT-JEROME

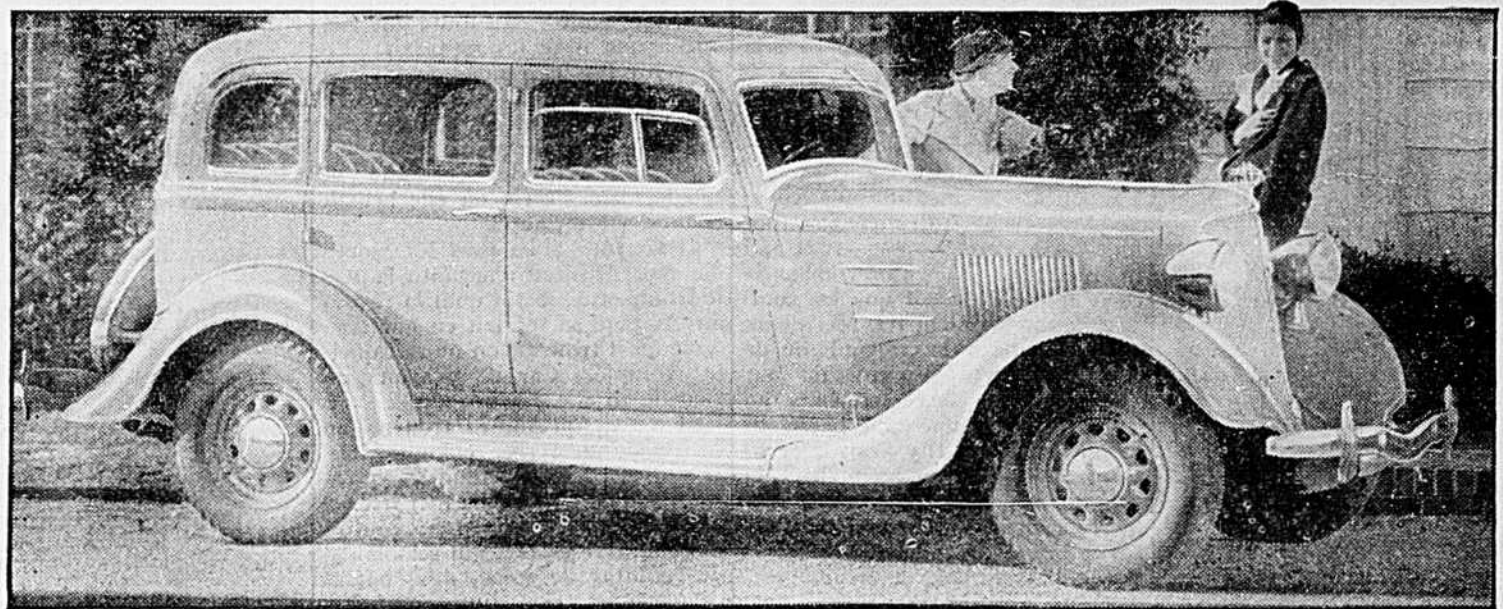
Agent d'Automobiles des marques suivantes
Buick, Pontiac, Graham-Paige, Ford

20 BONS CHARS USAGES

Bas prix :: Conditions faciles

LES PROPRIÉTAIRES DU PLYMOUTH SONT SES MEILLEURS VENDEURS

Plymouth De Luxe 4-Door Sedan



"FABRIQUÉ PAR CHRYSLER"
L'auto à plus bas Prix où le génie technique est le plus en Evidence!

LES ventes Plymouth montent d'une manière étonnante. Pour le mois de mars, l'enregistrement de nouvelles voitures Plymouth fut trois fois celui de mars 1933.

Quelle est la raison de cet accroissement? Tout simplement que les propriétaires ont passé le mot à leurs amis. Ils sont satisfaits de sa performance, jaloux de son apparence et convaincus qu'ils ont acheté le meilleur auto dans le domaine des prix modiques.

Une des raisons pour cette satisfaction, c'est les FREINS HYDRAULIQUES du Plymouth. Ils arrêtent la voiture instantanément et sans causer de dérapages, et ils sont toujours équilibrés. Les freins hydrauliques sont les plus simples au monde; ils n'ont jamais besoin d'être lubrifiés ni d'être réglés. Ils sont les plus sûrs qui soient.

Une seconde raison, c'est la CARROSSERIE TOUT-ACIER du Plymouth. Elle

symbolise la protection dont vous avez besoin. Elle est faite d'acier renforcé par de l'acier... toutes les pièces sont soudées en un tout solide, qui résiste à tous les assauts, qui ne cause aucun bruit, et qui ne peut se détériorer.

Une troisième raison, c'est le MONTAGE DU MOTEUR AVEC POUVOIR FLOTTANT qui supprime toute vibration — qui est une source précoce de fatigue. Le moteur du Plymouth est monté sur deux coussins en caoutchouc, de sorte qu'il absorbe sa propre vibration. Les occupants ne le sentent nullement.

Une quatrième raison, c'est l'ACTION INDÉPENDANTE DES ROUES AVANT. Tous les modèles sont munis de ces roues, et c'est le seul auto dans le domaine des prix

modiques qui ait cette action indépendante. Le système est le même que vous trouverez dans les voitures les plus dispendieuses.

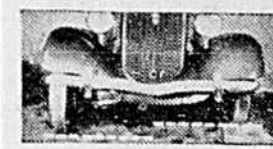
Voyez les trois autos classés dans les prix les plus modérés — mais surtout ne manquez pas d'essayer le Plymouth avant d'acheter. Soyez certain que l'auto que vous achetez réunira les quatre caractéristiques vitales mentionnées et qui sont les seules sources de sécurité et de confort. Pourquoi ne pas voir le dépositaire Chrysler-Plymouth aujourd'hui même?



FREINS HYDRAULIQUES DU PLYMOUTH



CARROSSERIE TOUT-ACIER

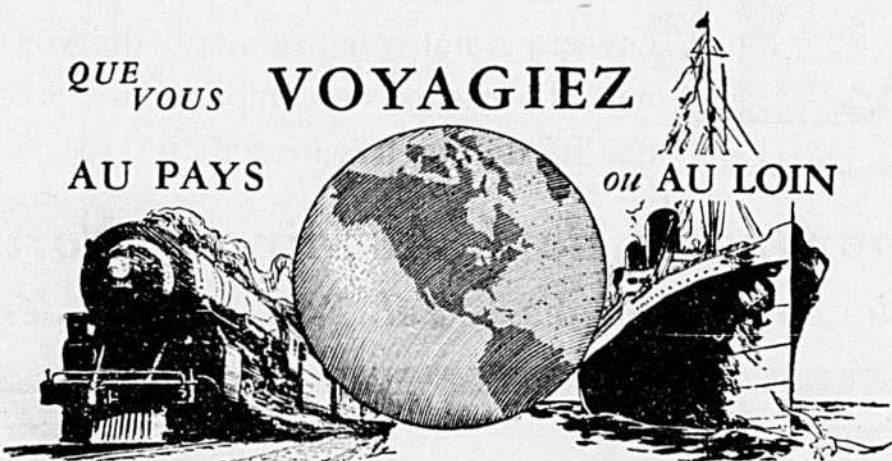


ROUES AVANT INDÉPENDANTES



MONTAGE DU MOTEUR AVEC POUVOIR FLOTTANT

QUE VOUS VOYAGIEZ AU PAYS OU AU LOIN



Laissez la BANQUE DE MONTRÉAL voir à vos FONDS DE VOYAGE

Si vous projetez un voyage... en Canada ou à l'étranger... par affaire ou pour votre agrément... la Banque de Montréal, grâce à son réseau de succursales à travers le Dominion et à ses relations dans tout le monde civilisé, peut vous aider efficacement.

Il faut voir à vos provisions de voyage avant votre départ. La Banque de Montréal, à toutes ses succursales, peut vous fournir vos fonds de voyage sous la forme qui répond le mieux à vos besoins — une lettre de crédit, des chèques de voyage, ou les deux. Elle peut vous aider à protéger vos fonds sans qu'ils cessent d'être immédiatement disponibles.

Au Canada ou à nos bureaux de l'étranger, nous pouvons fournir des renseignements très utiles au sujet de votre voyage. Les hommes d'affaires qui ont besoin de se renseigner sur la nature et la solvabilité de firmes étrangères trouveront ce service particulièrement utile.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817
SIÈGE SOCIAL: MONTREAL



Succursale de St-Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant.
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant.
Succursale de Ste-Thérèse: G. E. WURTELE, Gérant.
Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant.

L'ACTIF DÉPASSE \$700,000,000

LE PLYMOUTH SIX

LIVRÉ À ST. JEROME AU BAS PRIX DE \$798

Auguste Lorrain, Saint-Jérôme

CAUSONS

Que vous dirais-je aujourd'hui qui soit nouveau ? Il fait si chaud que rester au logis devient un péché, écrire des articles presque un sacrilège, et vous préférez, lecteurs, un peu de fraîcheur à un bout de prose. Vous aussi scrutez l'horizon, inquiets. Les journaux annoncent une sécheresse universelle, et au firmament n'apparaissent jamais pour de bon les nuages noirs dont les cultivateurs attendent la venue avec angoisse.

Je suis sorti tantôt sur le balcon. La température y était écrasante. Et les maringouins si acharnés à dévorer quelque chose que j'en suis revenu profondément révolté. On m'a toujours dit et redit que Dieu ne créa rien en vain et que la moindre petite bête avait sur terre son utilité et son rôle à remplir. Me direz-vous à quoi peuvent bien servir ces maringouins dont l'intention première est de se repaître de votre sang et qui n'ont pas assez de politesse pour vous laisser le moindre moment de répit. Un de mes bons amis, un apôtre, m'assure sur un ton narquois : "Aux oiseaux, Dieu donne la pâture !" Je ne doute pas que les maringouins soient des oiseaux les mets favoris, mais en toute sincérité, je suis porté à croire que Dieu les créa pour embêter les humains. Ce grand nigaud de Noé en fit un coup d'état quand il permit aux maringouins de se mettre à l'abri dans l'arche !

Ce matin j'ai assisté à un mariage. Mauvais début de semaine pour un journaliste ! s'est écrié mon bon ami Émile. Recevoir une invitation aimablement faite, satisfaire cette curiosité naturelle de s'assurer si les autres font mieux que soi, faire honneur à un bon goûter sans oublier une tranche du gâteau de noces, se permettre une rasade de vin mousseux et s'accorder un peu de gaieté, voilà toutes les raisons qui me forçaient à n'en être pas absent. La première de

toutes ne repose pas sur des choses aussi matérielles : il s'agissait dans ce cas d'amis qui me sont bien sympathiques et pour qui j'étais d'ailleurs bien disposé. J'y suis allé ; ma curiosité a été satisfaite, ma gourmandise aussi. Dans toute noce, le badinage a son droit d'entrée : il s'y trouvait, accompagné de quelques pince-sans-rire qui n'ont pas manqué d'exercer avec succès leur art. Les bons mots en semblables circonstances sont aussi nombreux que les conseils, et un conseil en particulier ne sera jamais oublié ni par les mariés ni par votre serviteur, il vous le jure. Le voici et il s'adresse aux nouveaux époux : "Loin de vos parents, soyez sages. Soyez heureux, mais n'allez jamais, dans votre enthousiasme, vous acharner à suivre l'exemple de M. Dionne."

Dionne ! Ce nom fait fureur par le temps qui court. Imiter ses actes n'est pas du tout facile. Tout le monde connaît son histoire. Sa femme donne le jour à cinq jumeaux. Le fait n'est pas banal. Les journaux lui accordent beaucoup de publicité. Et voilà Dionne en vedette.

C'est un chômeur. Il est déjà le père de six enfants. Inconnu et ignoré comme vous et moi, il ne demande qu'à l'être et à obtenir du travail. Subitement la fortune passe devant sa porte, s'arrête et dépose sur le seuil un grand panier d'osier dans lequel reposent, bien serrées les unes contre les autres, cinq petites sœurs. Dionne crie au scandale. Cinq ! Il se frappe la poitrine. A ses propres yeux, il devient un criminel : il en a déjà six ! Et puis, il est raide pauvre ! C'est un sacrilège ! Le découragement le saisit.

La nouvelle fait sensation. On s'émue. Les cadeaux affluent de même que les billets de banque. La direction de l'Exposition de Chicago apprend l'étonnante affaire. Vite, un contrat ! crie le gérant. Un avion ! Dionne signe. Le voilà riche ! L'espoir renaît en lui. Il est devenu célèbre !

On peut devenir célèbre de diverses façons. Dionne bien involontairement choisit la manière la moins banale. Il a risqué comme tout le monde un billet à la loterie de la vie ; il remporte le gros lot. Il a servi la race : la race le récompense. Une anglaise s'écrit qu'il faut lui élever un monument. Voilà que le ridicule entre en scène !

Dans le salon, tantôt, une dizaine de dames discutaient du cas avec un entrain qui m'a amusé, puisque de la pièce voisine, sans être vu, je prêtai l'oreille. Même les hommes sont curieux, mais comment ne le seraient-ils pas quand les femmes sont bavardes. Elles admiraient de la mère les grandes qualités et le superbe dévouement ; elles admiraient ce cas si rare qu'il en est unique et se disaient entre elles, sans sourcilier, qu'il valait mieux que les cas du genre ne se généralisent pas. Vous comprenez que les dames y voient tout d'abord leur propre intérêt. De nos jours, le nombre des naissances a diminué : la crise y est pour beaucoup. Il fallait cependant que la crise permit à un pauvre homme de devenir riche. Mais plaignons pour le moment celui qui devra battre ce record et la brave femme qui devra en donner six à la patrie !

En fait de record, le monde devient fou. Un ami m'apprend qu'il a assisté aux États-Unis à des courses de crapauds. Les paris se font tout comme aux courses. Cet ami m'invitait à assister à un combat de coqs et me déclarait que les combats de coqs valaient 100 fois mieux que les courses de crapauds ou de tortues. Il m'a été permis un jour d'assister à un de ces combats qui avait lieu dans une salle basse, en rase campagne. Il y avait là cent spectateurs dont un petit vieux, si ridé qu'on pouvait sans baptême lui concéder un centenaire, assis sur la première rangée, les lunettes sur le bout du nez, les mains rem-

plies de billets de banque et qui paraissait sur chaque combat et qui ne perdait jamais. On m'avait dit : Attention à la police ! et comme je ne pouvais sortir qu'à la fin de la représentation, imaginez-vous que les minutes me semblèrent longues, d'autant plus que je ne trouvais rien de bien drôle à ces combats sanguinaires. Et pourtant il y avait des applaudissements qui me faisaient mal au cœur. Les goûts ne se discutent pas, mais il en est qui sont pour le moins ridicules.

Je viens de lire un joli conte de René Dommic. Il est intitulé La Perle. Il est exquis et je vous le cite :

Comme il se promenait par les rues de Bagdad, Ahmed aperçut à la vitrine d'un joaillier une perle d'un éclat merveilleux. Il aimait les bijoux et les pierres, les armes précieuses, les riches tapis et les belles étoffes.

Mais le marchand demandait un prix vraiment insensé. Ahmed était homme de sens, quoiqu'il fût jeune. Il savait modérer ses desirs et renoncer à l'impossible. "Bah ! soupira-t-il, n'y pensons plus !" Il y pensa le lendemain et les jours qui suivirent.

Il calculait qu'il lui en coûterait une année de son revenu. Encore serait-il obligé de se défaire de plusieurs objets auxquels il était passionnément attaché. Il lui faudrait vendre un portrait enrichi de diamants, qui était le portrait de sa mère. Cela, il ne le ferait jamais. Il y était bien décidé. Avant que la semaine fût achevée, la perle lui appartenait.

Il la fit sertir de métaux précieux travaillés avec art. Il la mit dans un écrin tapissé d'étoiles rares. Elle y était comme sur un autel. Pendant des heures il l'adorait. C'étaient des heures enchantées. Un charme étrange venu d'elle, une séduction mystérieuse descendait en lui, comme d'un regard de femme. Il la cachait à tous les yeux. Il lui semblait que, si d'autres avaient connu son bonheur, ils auraient cherché à le lui dérober. Il était heureux.

Or un jour, Ahmed était à souper avec ses amis. Les langues se déliaient. On s'égayait. On conta des anecdotes. On conta l'histoire d'un joaillier de Bagdad qui, ayant une perle fausse, imagina d'en demander plus cher que des plus belles perles, et trouva un acheteur. L'histoire amusa beaucoup. Ahmed rit avec les autres. Mais il souffrait dans son cœur une torture indicible.

Il prit la perle, et dans sa fureur, il voulut la briser. Eh quoi ! ce naïf dont on se moquait, c'était lui ! Comment avait-il été si crédule ? Cet éclat, cette pureté, cette douceur, cela était faux ! Comment s'y était-il laissé tromper ?

Et qui n'eût été trompé à sa place ? Il s'y connaissait pourtant ; maintes fois il avait flâné par les bazars de la ville et tenu dans ses mains d'admirables bijoux. Mais aucun autre ne lui avait inspiré les mêmes desirs, et d'aucun la possession ne lui eût donné les mêmes joies. Ah ! ces joies, cette jouissance d'admirer en aimant et d'aimer ce qu'on admire, ces minutes dont une seule valait toute une vie, une à une il se les rappelait. Le souvenir les lui rendait avec une intensité surprenante. Il avait éprouvé réellement ces joies. Cela du moins n'était point faux. Et il replaça la perle, éclatante et froide, dans l'écrin où elle brillait comme sur un autel.

Il fut ainsi tous les jours d'après. Il jurait d'ancêtre la perle trompeuse. Sitôt qu'il la revoyait, sa rage se fondait en une tristesse où il trouvait on ne sait quelle volupté. Car il y avait un charme en elle.

Il arriva qu'Ahmed trouva un coffret de pierres éblouissantes. Il y avait des émeraudes vertes ainsi que les eaux de la mer irrisée, des rubis qui semblaient des gouttes de sang, des topazes qui semblaient des gouttes de soleil, des opales changeantes, des turquoises d'un bleu de rêve, des saphirs d'un bleu sombre pareil à celui qui dort au fond des prunelles.

Alors il fut transporté d'une rage insensée. Il dit aux émeraudes : "Je ne vous crois pas. Que d'autres vous admirent pour votre éclat d'emprunt." Ahmed ne sera pas votre dupe ! Et il jeta loin de lui les émeraudes couleur de la mer irrisée. Il dit aux rubis : "Le sang qui coule sous des chairs transparentes a moins de fraîcheur et n'a pas votre jeunesse. Je vous hais pour votre jeunesse qui ment !" Et il jeta les rubis qui semblaient des gouttes de sang. Il jeta les topazes et les opales, et les turquoises aux teintes mourantes, et les saphirs d'un bleu ombre pareil au bleu qui dort au fond des prunelles. Et chaque fois, il disait les mêmes choses : "Ahmed ne veut plus être dupe. On ne trompe plus Ahmed."

Il était maintenant d'humeur bizarre. Il fuyait les compagnons. Il s'enfermait des jours entiers. Il voulait être seul ; et, à mesure, il devenait plus sombre. Ses amis s'affligeaient et craignaient pour sa raison.

Un matin, on le trouva mort. Devant lui l'écrin était ouvert. Dans l'écrin la perle brillait, éclatante et froide. Il avait voulu fixer sur elle son dernier regard. Était-ce un regard chargé de reproches, pour la cruauté de cette déception qui lui

avait rendu impossible de plus vivre ? Était-ce un regard tout noyé de reconnaissance pour l'illusion qu'elle lui avait donnée et qui l'avait fait heureux par-dessus tous les hommes ? On ne put le savoir. Car les morts n'aiment pas à dire leur secret. Mais, à la minute suprême, on voit bien dans leurs yeux qu'ils ont un secret. Ils l'emportent avec eux. C'est de ce secret qu'ils vivent pendant l'éternité.

Amis lecteurs, je vous tire ma révérence. Nous nous reverrons la semaine prochaine, mais il est à croire que d'ici là, le firmament se sera crevé pour votre bonheur et pour le mien.

CELIBER

4 juin, 1934

NOUVELLES D'AUTREFOIS

II, Y A 35 ANS :

On lisait dans l'Avenir du Nord du 2 juin 1899 :

— M. Louis Fréchette vient d'être nommé vice-président de la Société Royale.

— M. et Mme S.-G. Laviolette célébreront leurs noces de cristal, c'est-à-dire le quinzième anniversaire de leur mariage.

— Le rapport de M. Ballot-Beaupré, président de la chambre civile de la Cour de Cassation, sur l'affaire Dreyfus, est favorable à ce dernier. Ce rapport conclut à la révision du procès et au renvoi de Dreyfus devant un nouveau conseil de guerre.

II, Y A 30 ANS :

On lisait dans l'Avenir du Nord du 2 juin 1904 :

— Le livre de M. W.-C. Chapman, "Les Aspirations", vient d'être couronné par l'Académie Française, et a reçu le prix Arcison-Desperouse. Ce prix, qui ne doit pas être confondu avec le prix Montyon, est le plus élevé qu'accorde l'Académie Française pour récompenser l'auteur d'un volume de poésies.

— Le gouvernement canadien a décidé de prendre part à l'importante exposition de Liège (Belgique) qui aura lieu en 1905.

— De grandes fêtes ont eu lieu à Worcester pour commémorer la mémoire de feu Ferdinand Gagnon, le père du journalisme canadien-français aux États-Unis.

— Lors de la construction de l'église de Saint-Sauveur un échafaudage chargé de pierres s'est brisé ; deux jeunes gens ont été tués et deux autres grièvement blessés.

II, Y A 25 ANS :

On lisait dans l'Avenir du Nord du 4 juin 1909 :

— Près de 500 convives ont pris part au banquet offert à sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, et aux membres de son cabinet.

— M. Guillaume-Alphonse Nantel est décédé à Montréal. M. Nantel a représenté le comté de Terrebonne au Parlement de Québec de 1882 à 1900 et, journaliste, rédigea et collabora à un grand nombre de journaux.

— Marcel Prévost vient d'être nommé membre de l'Académie Française, comme successeur de Victorien Sardou.

— M. et Mme Jos. Fortier, de Sainte-Scholastique, étaient de pas-

sage ici, dimanche, pour assister à la première communion de leur fils Clément, élève du Jardin de l'Enfance des SS. Grises.

II, Y A 20 ANS :

On lisait dans l'Avenir du Nord du 5 juin 1914 :

— Le 83ème régiment de la milice canadienne aura une compagnie à Saint-Jérôme. M. Eugène MacKay-Papineau, de Montréal, en sera le capitaine.

— M. Joseph Grignon, protonotaire de Sainte-Scholastique, et Madame Grignon, célébreront, mercredi dernier, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

— La construction des trottoirs en ciment se généralise de plus en plus dans notre ville.

— Depuis le 1er juin la compagnie du Canadien-Nord a installé à Montréal une sous-station pour marchandises entre le marché à foin et le canal Lachine.

II, Y A 15 ANS :

On lisait dans l'Avenir du Nord du 30 mai 1919 :

— Le dévoilement du monument Dollard, (œuvre du sculpteur canadien Laliberté), élevé au Long-Sault, sur l'initiative de l'Action française, a eu lieu samedi au milieu d'une foule considérable.

— L'honorable Charles de Lormier, ancien juge de la cour supérieure, est décédé à l'âge de 76 ans. C'était un jurisconsulte remarquable et l'auteur de plusieurs ouvrages de droit.

— On a fait ériger à côté de l'église un petit kiosque qui servira d'estrade au crieur public pour faire les annonces le dimanche après la messe.

II, Y A 10 ANS :

On lisait dans l'Avenir du Nord du 30 mai 1924 :

— Le 15 mai, M. Montpetit, l'un des membres étrangers récemment élus à l'Académie Royale de littérature et de langue française de Bruxelles, a pris officiellement son siège dans cette docte assemblée.

— Lord Byng de Vimy est venu visiter Saint-Jérôme vendredi dernier. La ville était magnifiquement décorée et des cadeaux souvenirs furent présentés à Son Excellence.

— Le 3 juin, M. Henri Rolland épousa Mlle Marguerite Delisle de Montréal.

— M. J.-H. Boudreau, ci-devant de la Regent Knitting, a acheté le stock de M. Frédéric Filion, marchand de meubles.

— M. Jules Prévost, étudiant en médecine, a heureusement subi ses

examens de première année à l'université de Montréal.

— M. Yvan-Camille Boudreau, fils de notre concitoyen M. J.-H. Boudreau, a passé avec succès ses examens d'admission à la pratique de l'art dentaire.



En Vente Partout 25¢

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

HAUTE QUALITÉ SERVICE RAPIDE PRIX RAISONNABLES

C'est ce que vous obtiendrez en nous confiant vos travaux d'impression.

Nous mettons au-dessus de tout autre le désir de bien servir nos clients.

Notre matériel moderne et notre personnel expérimenté nous permettent d'assurer la plus entière satisfaction.

Quelle que soit l'importance de votre commande, elle recevra la plus grande attention.

Si vous ne pouvez venir, nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera l'occasion de comparer nos prix et la qualité de nos travaux.

Imprimerie de L'Avenir du Nord
316, rue Saint-Georges Tél. 344 Saint-Jérôme



VERSEZ du lait ou de la crème dans un bol de Riz Krispies Kellogg. Puis écoutez-le éclater et pétiller.

Vous n'avez jamais rien goûté d'aussi bon. Se sert au déjeuner ou au lunch. Aliment idéal des enfants. Léger et facile à digérer. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.



Écoutez!—
l'appétit s'éveillera

Magasin Victoria

Henri Gareau

St-Faustin Station

Spéciaux du 4 au 9 juin 1934

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULÉ

100 lbs 5.70 — 10 lbs 58c

BEURRE DE BEURRIERIE

La lb 23c

THE NOIR Victoria

La lb 49c

FROMAGE Victoria cartons

1/2 lb. Pour 14c

SOUPES CLARK'S

3 boîtes pour 20c

SAVON BARSALOU ou

COMFORT 10 pour 33c

CORNED BEEF Libby's 1

lb. 2 pour 25c

SARDINE BRUNSWICK

Pour 5c

BISCUITS VILLAGE, MELANGES

ou au RIZ 35c

Jolies PANTOUFLES pour dames à

49c ET 90c

Gros assortiment de SOULIERS D'E-

TE pour dames et messieurs. Prix

défiant toute compétition.

BROCHE BARBELEE prix du cata-

logue:

2 pointes 3.75

Pour 4.00

ALLUMETTES "Regina"

Pour 23c

ALLUMETTES "Red Bird"

Pour 28c

MACARONI, SPAGHETTI, "Il-ron-

delle" 3 paquets 75c

MACARONI Boîtes 20 lbs

Pour 95c

BARDEAUX en cèdre rouge de la

Colombie belle qualité 4.50

BARDEAU local 3ème

qualité Pour 3.25

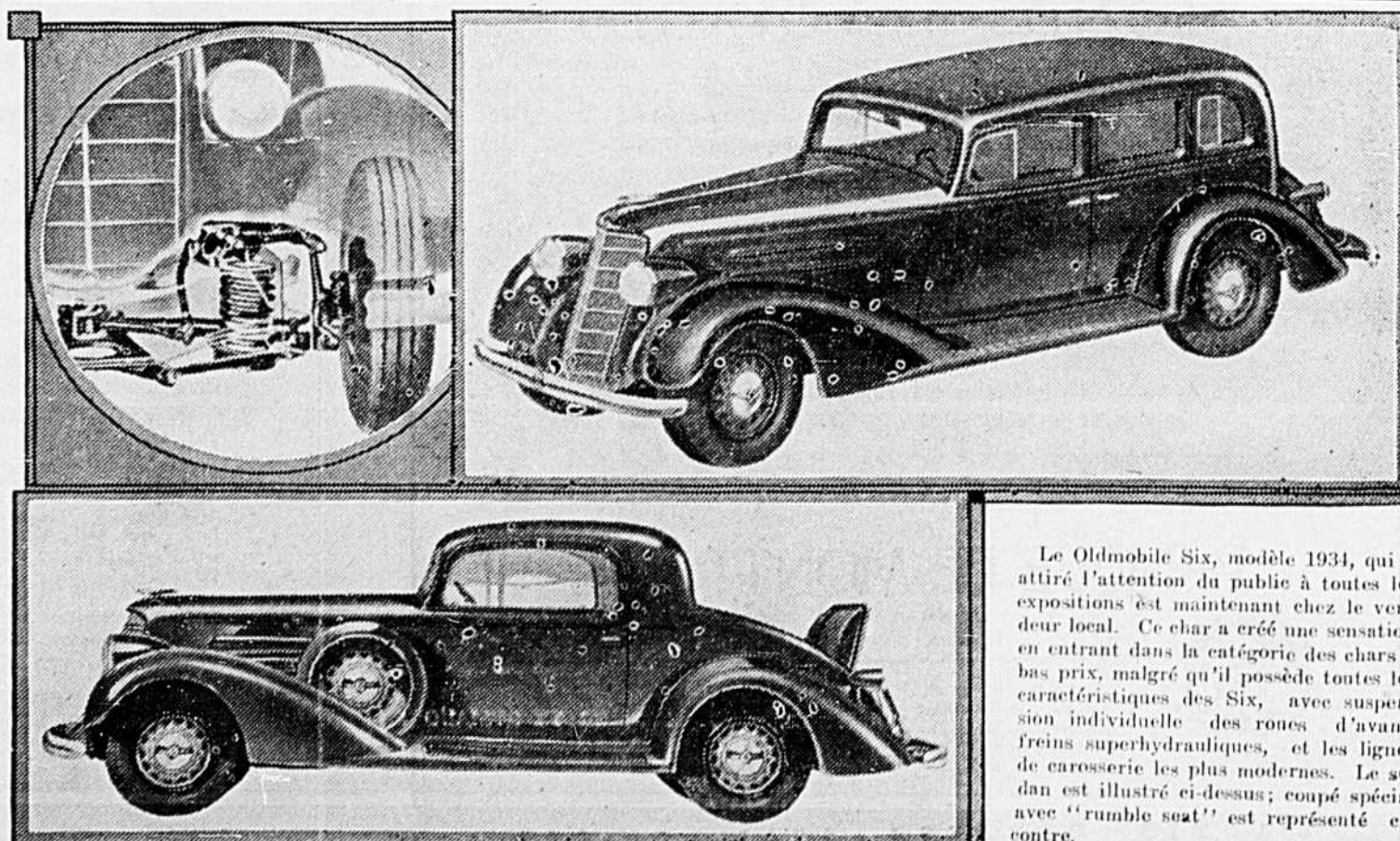
PLANCHER en érable

No 2 3/4 d'épais à 50.00

BRIQUE DURE belle qua-

lité. Le 100 3.00

A Style Leader in the Low Price Field



Le Oldsmobile Six, modèle 1934, qui a attiré l'attention du public à toutes les expositions est maintenant chez le vendeur local. Ce char a créé une sensation en entrant dans la catégorie des chars à bas prix, malgré qu'il possède toutes les caractéristiques des Six, avec suspension individuelle des roues d'avant, freins superhydrauliques, et les lignes de carrosserie les plus modernes. Le sedan est illustré ci-dessus; coupé spécial avec "rumble seat" est représenté ci-contre.

L'HISTOIRE DE SAINT-JEROME

LA FAMILLE NANTÉL

A la notice sur la famille Nanté écrite par M. l'abbé Elie-J. Auclair et que nous avons publiée dans l'AVENIR DU NORD, M. Maréchal Nanté ajoute des informations nouvelles et précises que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Voici, d'abord, la lettre que M. l'abbé Auclair a écrite, à ce sujet, à M. Maréchal Nanté:

S.-Polycarpe de Soulanges, 29 avril
Monsieur l'avocat Maréchal Nanté,
Bibliothécaire du Barreau,
au Palais de Justice, à Montréal.
Mon cher Monsieur Nanté,

Je vous remercie beaucoup de me communiquer, avec votre lettre d'hier, la note complémentaire, que vous avez bien voulu rédiger, à la suite de mon article sur les Nanté, paru dans l'AVENIR DU NORD en octobre 1933 et que le Bulletin des Recherches Historiques a reproduit dans sa livraison de mars dernier.

C'est sans doute la reproduction du Bulletin, plutôt que l'article de l'AVENIR, qui a attiré votre attention, et c'est pourquoi, soit dit sans reproche, vous m'avez tardé à répondre, mais, vaut mieux tard que jamais!

Je m'empresse donc de corriger, selon vos indications, que je crois justement établies, la notice que je consacre, dans l'HISTOIRE DE SAINT-JEROME, à votre distinguée famille.

Vous m'excuserez toutefois de condenser beaucoup des renseignements que vous me donnez et même d'en omettre quelques-uns qui me paraissent moins importants. J'ai là, dans la deuxième partie du volume, autour de cent vingt notices sur "les anciennes familles" de l'endroit, et vous comprendrez que le cadre dont je dispose ne me permet guère d'insister longuement sur chacune.

Je vous serais très reconnaissant, mon cher Monsieur Nanté, si vous vouliez bien publier votre substantielle et si intéressante note dans l'AVENIR et dans le Bulletin, afin de renseigner plus exactement les lecteurs que j'ai pu involontairement induire en erreur.

Les notes que l'on m'avait fournies, en toute bonne foi, j'en suis sûr, étaient évidemment incomplètes et inexactes sur quelques points.

De nouveau merci pour votre intelligente et opportune "collaboration". Si tout le monde eût fait comme vous, je serais moins inquiet sur la solidité de toutes mes informations. Mais hélas!...

Avec l'expression renouvelée de ma sincère considération,
(Signé) L'abbé Elie-J. Auclair.
Voici maintenant les notes intéressantes que nous communiquons M. Maréchal Nanté:

J'ai lu avec émotion les pages que M. l'abbé Elie-J. Auclair consacre à la famille Nanté dans la livraison de mars du Bulletin des Recherches Historiques. Comment ne pas le remercier et lui exprimer ici toute notre reconnaissance pour avoir fait revivre si brillamment, de sa plume alerte et claire, des figures aimées dont un passé déjà lointain estompe le souvenir!

Ces pages, me dit-on, formeront un chapitre de "L'Histoire de Saint-Jérôme" que doit publier M.

Auclair, à l'occasion du centenaire de notre ville natale. Avant de leur donner le caractère définitif du livre, l'auteur me permettra-t-il de suggérer certaines corrections et d'apporter quelques détails additionnels sur les origines et la généalogie de notre famille?

"Le premier ancêtre des Nanté de Saint-Jérôme venu au Canada" est bien Jean Berloin. Mais c'est à tort qu'on le nomme le Nantais. Je n'ai vu ce surnom nulle part dans les actes notariés ou ceux de l'état civil que j'ai examinés. Il y a bien, suivant la fantaisie du notaire ou de l'officier, Nanté, Nantelle, Nantel ou Nanté, mais rien n'y indique que Jean Berloin se soit jamais appelé le Nantais. On le désigne ordinairement sous les noms de Jean Berloin, Jean Berloin Nanté, ou Jean Berloin dit Nanté. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de notre nom patronymique.

Je crois plutôt que Nanté est un dérivé de Nanteuil, commune située à quelques minutes de Saint-Maxent, lieu de naissance de Jean Berloin. Celui-ci, comme la plupart des colons de l'époque, recut un surnom en arrivant au Canada. Il est plausible que la famille de Jean Berloin soit originaire de Nanteuil et que, pour cette raison, on ait, suivant l'usage, donné au nouveau venu le nom de cette localité. La consonance des deux mots est telle que de Nanteuil on eût vite fait Nanté... J'avouerai que c'est là une simple hypothèse. Mais je la préfère à celle qui, sans aucune justification, attribue à Nanté ou à le Nantais l'origine de notre nom.

Grâce au guide expérimenté et sûr qu'est M. E.-Z. Massicotte, le conservateur des archives judiciaires de Montréal, j'ai eu la bonne fortune de retracer de nombreux actes notariés concernant l'ancêtre canadien de la famille Nanté. Parmi ceux-ci sont les contrats de ses deux mariages. Or, il appert de ces pièces que Jean Berloin est né en Bas Poitou, à Saint-Maixent, (1) paroisse de Saint-Léger, Evêché de Poitiers. Il était le fils de Jacques Berloin et de Jeanne Charonne, et non Charron comme l'écrit Tanguy et, à sa suite, M. Auclair. La date exacte de sa naissance n'est pas connue. Il devait avoir un peu plus de 20 ans quand, vers 1690, il vint au Canada. Il est probable qu'il fit la traversée sur un des navires qui partirent de La Rochelle, à l'été de 1690, et dont trois seulement arrivèrent à Québec en novembre, quelques jours après que Phipps eût été contraint de lever le siège de cette ville (2).

Dès son arrivée au pays le jeune Berloin paraît s'être fixé à Lachenaie où, vraisemblablement, il fit son apprentissage de colon, comme le voulaient les Ordonnances du temps. C'est là qu'on le trouve en 1694, date de son mariage avec Marguerite Forget, veuve de Jean Muloin et petite-fille, par sa mère, d'Abraham Martin, dit l'Ecosse. L'acte de l'état civil n'a pas été conservé, mais le contrat de mariage, passé à Lachenaie le 7 novembre 1694, est dans le greffe de Jean-Baptiste Fleuriour. Jean Berloin y est assisté de Pierre Escire, sieur de Quatrebarbes, capitaine réformé, commandant au Fort de Lachenaie. Ses autres témoins sont Mathieu et Jean-Baptiste Hubout, dits Deslongchamps.

Entre autres conditions il s'engage à élever, entretenir et nourrir comme les siens propres les trois enfants encore mineurs que Marguerite Forget a eus de Jean Muloin.

Le jeune ménage n'a pour tous biens que les quelques meubles et les ustensiles apportés par la future épouse, ainsi que la terre concédée à son premier mari en 1676. Dans l'inventaire fait le 7 novembre 1694, Fleuriour décrit cette terre de la façon suivante: "premièrement une habitation seise audit La Chenaie contenant six arpents de fron sur vingt de profondeur contenant... arpent de terre et le reste en bois de haute futaie sans aucun bâtiment sur icelle, ceux qui estoient ont été brûlés par les ennemis".

De son mariage avec Marguerite Forget, Jean Berloin eut cinq enfants dont deux moururent en bas âge.

Devenu veuf le 26 juillet 1704 il épousa en secondes noces, le 14 septembre 1705, Marguerite Delpêche, fille de Bernard Delpêche, dit Belhair, et de Marguerite Jourdain, de Repentigny.

Au contrat de mariage, reçu la veille par le notaire Senet (3), à Lachenaie, un vieil ami, Mathieu Hubout, et un voisin, Baptiste Cotinot, (4) sont parmi ses témoins.

Huit mois auparavant Jean Berloin avait demandé le partage des biens des communautés qui avaient existé entre lui et sa femme, et entre celle-ci et Jean Muloin. La terre de Lachenaie et une autre, acquise à l'Isle Jésus en 1668, constituaient l'actif principal de ces communautés.

Dans le partage, exécuté devant le notaire Senet le 27 janvier 1705, le sort attribua la terre de l'Isle Jésus à Jean Berloin et à ses enfants. Les concessions de Lachenaie allèrent aux enfants Muloin, représentés par leur tuteur Jean-Baptiste Forget, dit Despaty. A cause de la valeur plus grande de ce dernier lot, il fut convenu (a) de faire retenir à Berloin d'une somme de 75 livres, (b) de lui laisser la jouissance de la moitié de la terre de Lachenaie "pendant trois semences et récoltes consécutives", et (c) de l'indemniser pour les bâtiments qu'il y avait construits. Ces bâtiments, décrits à l'acte de partage, étaient "une maison de environ 27 à 28 pieds de long sur 16 de large, une grange de 25 pieds de long sur 18 de large, une étable au bout de la dite grange de 20 pieds de long sur 18 de large, le tout construit de pieux debout".

En 1708, Jean Berloin quitta Lachenaie pour venir tenter fortune sur l'île de Montréal.

Le 14 février, par bail passé devant le notaire Michel Lepailleur, il loua pour cinq ans, d'Etienne Joseph Martel, aubergiste de Ville-Marie, "une terre et concession sise au bourg de la Pointe-aux-Trembles".

(3) Le notaire Senet est un ascendant maternel direct de l'honorable Athanasie David, secrétaire de la Province.

(4) Jean-Baptiste Cotinot ou Cotineau, dit Laurier, est l'ancêtre, à la deuxième génération, de Sir Wilfrid Laurier.

bre 1694, Fleuriour décrit cette terre de la façon suivante: "premièrement une habitation seise audit La Chenaie contenant six arpents de fron sur vingt de profondeur contenant... arpent de terre et le reste en bois de haute futaie sans aucun bâtiment sur icelle, ceux qui estoient ont été brûlés par les ennemis".

De son mariage avec Marguerite Forget, Jean Berloin eut cinq enfants dont deux moururent en bas âge.

Devenu veuf le 26 juillet 1704 il épousa en secondes noces, le 14 septembre 1705, Marguerite Delpêche, fille de Bernard Delpêche, dit Belhair, et de Marguerite Jourdain, de Repentigny.

Au contrat de mariage, reçu la veille par le notaire Senet (3), à Lachenaie, un vieil ami, Mathieu Hubout, et un voisin, Baptiste Cotinot, (4) sont parmi ses témoins.

Huit mois auparavant Jean Berloin avait demandé le partage des biens des communautés qui avaient existé entre lui et sa femme, et entre celle-ci et Jean Muloin. La terre de Lachenaie et une autre, acquise à l'Isle Jésus en 1668, constituaient l'actif principal de ces communautés.

Dans le partage, exécuté devant le notaire Senet le 27 janvier 1705, le sort attribua la terre de l'Isle Jésus à Jean Berloin et à ses enfants. Les concessions de Lachenaie allèrent aux enfants Muloin, représentés par leur tuteur Jean-Baptiste Forget, dit Despaty. A cause de la valeur plus grande de ce dernier lot, il fut convenu (a) de faire retenir à Berloin d'une somme de 75 livres, (b) de lui laisser la jouissance de la moitié de la terre de Lachenaie "pendant trois semences et récoltes consécutives", et (c) de l'indemniser pour les bâtiments qu'il y avait construits. Ces bâtiments, décrits à l'acte de partage, étaient "une maison de environ 27 à 28 pieds de long sur 16 de large, une grange de 25 pieds de long sur 18 de large, une étable au bout de la dite grange de 20 pieds de long sur 18 de large, le tout construit de pieux debout".

En 1708, Jean Berloin quitta Lachenaie pour venir tenter fortune sur l'île de Montréal.

Le 14 février, par bail passé devant le notaire Michel Lepailleur, il loua pour cinq ans, d'Etienne Joseph Martel, aubergiste de Ville-Marie, "une terre et concession sise au bourg de la Pointe-aux-Trembles".

(A suivre)

(3) Le notaire Senet est un ascendant maternel direct de l'honorable Athanasie David, secrétaire de la Province.

(4) Jean-Baptiste Cotinot ou Cotineau, dit Laurier, est l'ancêtre, à la deuxième génération, de Sir Wilfrid Laurier.

UNE HISTOIRE DES JARDINS

Le Canada importe beaucoup de plantes servant à embellir ses jardins, des Pays-Bas, des Etats-Unis, de la Belgique et du Royaume-Uni. Dans la dernière année civile, les importations de plants de fleuristes, y compris les bulbes de tulipes et de glaïeuls, les fougères, dahlias, pilloines, azalées et rhododendrons, etc., s'élevaient à près de \$455,000. Il y eut pour \$136,674 de bulbes de tulipes seules, et la Hollande nous en envoya pour \$133,623. On acheta aussi de petites quantités de plants de fleuristes de la France, de l'Allemagne et du Japon. Le Canada exporta des arbres, des plantes et des arbustes estimés à \$33,485.

L'histoire des jardins est longue et intéressante, et il remonte au temps des Mèdes et des Perses. L'histoire relate qu'il existait de beaux jardins, entourés de murs, en Egypte il y a près de 5,000 ans. Ils constituaient des oasis d'ombre dans une terre brûlée par le soleil. Plusieurs de ces jardins ont fait le sujet de peintures murales dans les temples égyptiens, représentant des arrangements symétriques de sentiers, allées de palmiers, étangs, édifices et pergolas. A cette époque les jardins étaient de rigueur, car on regardait d'un oeil soupçonneux la nature indomptée. Dès 600 ans avant J.-C., le roi Nabuchodonosor avait construit ses "jardins suspendus", où croissaient sur des terrasses portées par des piliers des plantes tropicales, arrosées par des fontaines étincelantes.

Les jardins des Perses ont contribué beaucoup à faire du jardin ce qu'il est aujourd'hui. Leur influence pénétrait en Europe dans les premiers temps par delà la mer Egée; et plus tard, au huitième siècle, elle atteignait l'Espagne avec les Maures, venant directement de l'Afrique. Sardes en Lydie, Asie Mineure, était renommée pour son jardin d'une grande beauté, surnommé par les Grecs le Paradis de Sardes. Xénophon parle avec admiration de ses grands arbres et de la régularité avec laquelle ils étaient plantés, près d'Athènes, où enseigna Platon, est décrite comme un bosquet magnifique, rempli de statues, de temples et d'arbres imposants.

Rome avait de nombreux jardins, et aux premiers jours de son histoire, ils étaient bien tenus, attrayants, en harmonie avec la République et étaient modelés pour abriter des fruits et des légumes. Cependant,

sous l'Empire, ils devinrent de plus en plus soignés et, vers le temps de la destruction de Pompéi, les jardins romains ressemblaient à des jardins de la Renaissance d'Italie ou de France, avec des buis taillés, des portiques, des alcôves et des fontaines éblouissantes. On réservait parfois un petit espace pour "une imitation des beautés négligées de la nature champêtre".

Le nom même de jardin signifiait d'abord une cour, un enclos, comportant l'idée de solitude. Au moyen-âge les moines d'Europe cultivaient leurs petits jardins emmurés, luxuriants de fleurs, d'herbes et de légumes. Ces jardiniers étaient en contact avec de nombreux pays et ainsi ils pouvaient introduire des "plantes exotiques et des arbres de curiosité", comme on appelait diversément les arbres étrangers; des arbres fruitiers et aussi des arbres d'ornementation, car les jardins des monastères étaient des endroits propices pour le repos aussi bien que pour le travail. De nombreuses fleurs, telles que les tulipes, hyacinthes et lilas, que l'on voit aujourd'hui dans tous les jardins, étaient à une certaine époque de rares nouveautés, apportées de l'Orient par les croisés et les étudiants.

Quand la paix fut rétablie, les murs de pierre perdirent de leur nécessité, et les jardins s'étendirent en des gazons et des terrasses, avec ample espace pour des labyrinthes, ménageries, volières, statues et fontaines. On taillait les haies de façon à représenter toutes sortes de créatures. On faisait pousser des fleurs à profusion. A Fontainebleau, en été, la terre était toute imprégnée de la senteur de cinquante mille pieds carrés de fleurs, et à Versailles, l'air était chargé d'hyacinthes, de narcisses, de tubéreuses, de jasmains et d'orangers, car il y en avait jusqu'à deux mille, rangés dans des baquets, fleurissant en même temps.

Pendant le règne de Charles VIII de France et de François I, et de Charles II d'Angleterre, les idées italiennes pour décoration de jardin envahirent l'Europe, chaque pays les mettant toutefois en pratique selon sa caractéristique propre. Et il en fut ainsi à travers les âges jusqu'au jardin de nos jours, avec sa grande variété de disposition et ses innombrables espèces de plantes, pays les plus éloignés du globe. Cerdont plusieurs sont indigènes des îles, le plus modeste jardinier a une riche ascendance.

LE CRIME ET LE ROMAN

Certaines personnes, pourtant cultivées, parfois ironiques, et même sceptiques, nourrissent pour le roman policier une passion qui, je l'avoue, m'étonne et me consterne. Elles se jettent sur ces récits fausement compliqués, arbitraires et mal écrits, avec la fureur, le tremblement du joueur qui saisit ses cartes. Mais l'actualité d'aujourd'hui, les prodigieuses péripéties criminelles et policières qui se déroulent sous nos yeux ne vont-elles pas les détourner enfin des meurtres inventés et des enquêtes fictives devenus insipides?

Et d'abord pour une raison que j'appellerai technique et qui tient au genre lui-même. Le roman policier, ramené à son essence, ne fait jamais que poser un seul problème: étant donné un crime, qui l'a commis? Or, le coupable ne peut être trouvé que parmi les personnages que, dès le début ou à peu près, nous présente l'auteur. Ceux-ci sont en nombre limité, ce qui limite par là même les hypothèses. La malice du romancier consistera donc à nous distraire, à nous égarer pendant deux ou trois cents pages, jusqu'au dernier chapitre où il nous révélera soudain la vérité. Il mettra toute son ingéniosité à nous abuser le plus longtemps possible comme dans ce classique du genre où le criminel est précisément celui qui raconte l'histoire et prétend découvrir le coupable. Quand enfin il avoue, car il faut bien finir, on croirait l'entendre dire de nous avoir si longtemps dupé.

A ce jeu de cache-cache, le lecteur tant soit peu averti ne se laisse pas prendre. Il écarte d'emblée les personnages les plus suspects, les solutions les plus voyantes, qui ne sont que des attrappes, et sans se laisser détourner par aucun bluff, il accuse celui qui a l'air le plus innocent. Il n'y a qu'un petit nombre d'inculpables possibles, la conclusion du drame est impliquée dans son exposition.

Ainsi, pour cette littérature de détectives amateurs, l'art, si l'on peut dire, consiste à multiplier les invraisemblances de la vérité et les vraisemblances de l'erreur. Comme dans la réalité, dit-on. Pardon, dans la réalité, et c'est ce qui la rend terrible, l'imprévu surgit. Autour du meurtre, il y a l'infini des hommes. Les pistes peuvent conduire à de l'inconnu ou à de l'oublié, tandis que le roman ne nous mène jamais qu'à du connu, à du connu longtemps dissimulé.

Un vrai crime, tel ceux que les

journaux nous relatent, est moins un problème, toujours déchiffrable, qu'un mystère. Il sort de l'ombre et y rentrera peut-être. Il met en jeu des intérêts et des passions dont nous ne sommes pas prévenus. Il comporte le risque terrible de ne pouvoir être élucidé. Alors que le crime romanesque nous satisfait parce qu'il exerce notre intelligence à trouver des solutions, le crime réel nous trouble parce qu'il échappe à notre clairvoyance; il nous déçoit par l'étrangeté de ses préliminaires et les hasards de son exécution; il nous leurre et parfois nous confond. La découverte des coupables, si elle se produit, nous apparaît moins comme un succès d'inspecteur et de "fins limiers" auquel nous applaudirions que comme un triomphe de la justice dont nous avons besoin.

Ces complexes d'angoisse, on ne les trouve pas dans le roman policier. Il assemble des éléments dramatiques et pourtant il escamote le drame. Personne, jamais, ne s'y intéresse au mort. L'auteur cadavre, qui ne constitue qu'un point de départ, une donnée nécessaire à laquelle on ne revient plus. Le héros y est tantôt l'assassin et tantôt celui qui le recherche. A ce genre d'ouvrages, je reproche d'être, pour une distraction intellectuelle, d'anecdotes qui ne peuvent avoir un caractère désintéressé. Je leur reproche de raconter des tragédies dont, par définition, ils excluent le tragique.

Comment, désormais, égarés et bouleversés par les événements actuels, pourrions-nous lire des histoires de bandits où les larmes ne comptent pas, où le sang n'est qu'un prétexte? Je ne vois pour le roman policier, soudain disqualifié, qu'un moyen de salut, c'est de se hausser à être une oeuvre d'art, c'est d'acquiescer les harmoniques psychologiques et sociales qui lui manquent. Il doit cesser d'être un récit divertissant et truqué pour devenir, ainsi que chez Balzac et chez Poe, une interprétation du réel.

Car la recherche du crime (comme dans *Edipe*, dans *Hamlet*), son excuse parfois (comme dans le *Cid*, dans *Iphigénie*, dans *les Misérables*), sa malédiction (comme dans *les Possédés*, *Macbeth*) ont constitué le fonds de grandes oeuvres. Mais à condition de mettre autour du forfait le halo du poème, le frémissant de l'émotion humaine. L'évidence, à la fois épouvantable et mystérieuse, du meurtre tel qu'il nous obsède dans les journaux, ne peut se supporter dans la littérature que transposée. Non sur le plan immédiat et simplifié d'un jeu de l'esprit, mais sur celui de la méditation où se mêlent, comme le recommandait Aristote, l'horreur pour

le criminel et la pitié pour la victime.

Robert de TRAZ

(Le Figaro)

APPEL AUX MEMBRES DE L'AMICALE

DU COLLEGE COMMERCIAL DE SAINT-JEROME



Bien chers amis,
Le comité de l'Amicale vous convie au convention de 1934, pour le 17 juin courant. Comme l'an dernier, messe à la chapelle du Collège à 10 heures, heure avancée et dîner et amusements divers, en plein air à l'île des Frères. Il n'y a aucune crainte à appréhender du côté de la température vu que l'île est pourvue d'un magnifique préau. La contribution donnant droit à la carte de membre et à celle du banquet est de un dollar (\$1.)

Vu le peu de temps à notre disposition, empresses-vous d'envoyer ce dollar soit au Collège de Saint-Jérôme, ou bien à l'un des directeurs de Montréal ou de Saint-Jérôme, dont les noms suivent: Frère Radulphus, Emile Lauzon, Albert Charbonneau, Paul Chaloux, Alfred Foisy, P.-E. Castonguay, Pier-

re Thibault, Henri Parent, José Li-moges, Nap. Castonguay, Saint-Jérôme; Salvador Rodier, 116 Saint-Paul, Montréal, Octave Chabot, 3599 Ave Verdun, J.-M. Magnan, 138 Quêrbes, Outremont; J.-J. Locas 3883 Saint-Denis, Montréal; Henri Lauzon, 1272 Blvd Saint-Joseph, et c'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir votre carte.

Emile LAUZON, Président

Pour détruire Sûrement et vite les mouches et les punaises — employez le LIQUIDE MYSTERIEUX

Vendu partout
10 cts 40c. — 20 cts 65c.
40 cts \$1.00

MYSTERIOUS CHEMICAL CO.
Montréal, P.Q.

L'ALBUM DU DOCTEUR

Dumas fils, étant l'hôte du célèbre Dr Gistal, de Marseille, fut prié par ce dernier d'enrichir son album d'une improvisation.
— Volontiers! répondit Dumas. Et il écrivit sous les yeux du docteur qui le suivait attentivement:
Depuis que le docteur Gistal Soigne des familles entières, On a démolli l'hôpital... Gistal, enchanté, s'écria: — Flatteur!
Mais Dumas continua: Et l'on a fait deux cimetières.

L'Exposition de Lachute

13, 14, 15, 16 JUIN

L'exposition modèle de l'est du Canada

Splendides exhibits de BESTIAUX DE RACE dans des stalles de construction moderne
Etalage considérable de produits manufacturés
Restaurant de première classe

Courses de chevaux et Vaudeville de 1er ordre, en face de la grande estrade
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

Feu d'artifice, carrousel, etc.

Lachute est desservie par deux chemins de fer et cinq routes provinciales
Ecrivez pour liste de prix.

W. H. AYERS, Président

ALEX BOTHWELL, Sec.-Trés. et Gérant



La jeunesse n'a qu'un temps, papa
Et vos enfants veulent des C.C.M.

COMBIEN brèves sont les années de notre adolescence! Rappelez-vous! Pourquoi alors ne pas faire plaisir à votre garçon ou à votre fille en leur amenant chez le marchand C.C.M.? Vous vous amusez autant qu'eux à les voir rouler par les rues! Pour se rendre à l'école ou faire des ballades, une C.C.M. est toute trouvée. Et si encore c'était une bicyclette ordinaire! Celle-là est de roulement si facile que c'est un vrai plaisir en même temps qu'un sport hygiénique pour les enfants et les jeunes!

Les C.C.M. de cette année offrent aux garçons et fillettes des modèles plus élégants, plus attrayants, plus avantageux que jamais. Pour le papa, c'est aussi un meilleur placement.

Les pièces brillantes des C.C.M. 1934 ne sont pas seulement chromées, mais le chrome est aussi appliqué sur le fameux nickel C.C.M. "bon pour 20 ans", pour qu'il garde toujours son éclat.

Les C.C.M. présentent encore les avantages suivants: nouvelles jantes Endrick, également chromées, rayons en acier inoxydable; pneus Dunlop nouveau genre; selle confortable; cadres en tubage d'acier sans joint, légers comme ceux d'un avion; puissant frein à roue libre C.C.M.; pédalier Triplex C.C.M.; email des plus durables et autres caractéristiques qui font des C.C.M. les meilleures des bicyclettes.

Garçonnettes et fillettes, papas et mamans, regardez un peu les prix de 1934:

Modèles de Garçonnettes et Fillettes C.C.M.	\$29.95
Crescent C.C.M. (pour Messieurs et Dames)	31.50
Routière Standard C.C.M.	35.00
Dames C.C.M.	36.50
Boy Scout C.C.M.	38.50
Road Racer C.C.M.	39.50
Routière Légère C.C.M.	42.00
Livraison Légère (sans panier)	45.00

Paiement par versements consenti moyennant léger supplément.

Bicyclettes de qualité et de roulement facile C.C.M.



F. E. ROCHON,

Vendeur autorisé des Bicycles C. C. M.

Réparations et Accessoires

176, avenue Parent,

En face du Parc Labelle

Saint-Jérôme

Calme les irritations de la peau



PRIX RÉDUITS
avec la qualité invariable qui se vend au Canada depuis 100 ans

1.00 la Bouteille de 10 onces

2.30 la Bouteille de 26 onces

3.30 la Bouteille de 40 onces

DEPUIS 1695- LE GENIÈVRE QUI SE VEND LE PLUS AU MONDE

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande

Gin de KUYPER

TOURISME ET INDUSTRIE

Le seul rapprochement que nous faisons aujourd'hui est celui des bénéfices. Nous l'empruntons aux remarques prononcées il y a quelques jours à Ottawa par le sénateur Dennis, au cours d'un débat sur le tourisme et l'attention plus grande qu'il devrait recevoir des administrations publiques.

Le sénateur a rappelé, en se référant à l'année 1929, que les touristes ont dépensé au Canada, pendant l'été principalement, \$309,379,000. En regard, la valeur nette de la production de la forêt canadienne a été de \$337,649,000, celle des pêcheries de \$53,518,000, celle des mines de \$310,850,000, celle de l'électricité de \$122,883,000 et celle de la construction \$386,709,000.

Les recettes de tourisme ont baissé depuis. Celles aussi de l'industrie d'ailleurs. Et tout compte fait, le passage des étrangers qui viennent passer quelques jours ou quelques semaines de repos au Canada, demeure toujours un événement d'importance et qui mérite tous les encouragements.

On n'a pas ignoré la richesse de cette veine d'une façon générale au Canada. Ce que le Sénat désire obtenir par le débat qu'il a soulevé sur la question, c'est que l'administration centrale et les administrations provinciales s'entendent pour donner au mouvement touristique toute l'amplitude dont il est capable. Le *chacun pour soi* n'a jamais permis de tirer d'une chose tout le profit qu'elle était susceptible de donner, et cela vaut pour le tourisme comme pour les autres champs d'activité. L'entente, la coopération, en marge de ce que chaque province entreprend pour attirer l'étranger chez soi, ne sauraient nuire au plein développement du tourisme.

Le sénateur Dennis, sans négliger ce point de vue, a attiré l'attention sur un autre objectif que l'on devrait chercher à atteindre par l'entente: le développement du tourisme domestique, l'échange de touristes à l'intérieur du Canada même.

Représentant des provinces maritimes, le sénateur a vanté les beautés de son pays, la douceur du climat pendant l'été, la fraîcheur des mers caressées par les brises marines, le pittoresque d'une région riche en coteaux et en vallées, en lacs

LETTRE INEDITE

Voici une lettre inédite d'Alphonse Daudet. Cette lettre adressée à Jan de l'Isle, vigneron à l'Isle (Vaucluse) est signée Baptistet.

Voici un fragment intitulé "Premières impressions de Paris":

et en rivières, les beautés sauvages de la côte, les plages, les terrains de golf, et tout ce que la nature et l'industrie humaine ont donné de beau, de reposant et de charmeur à l'ancienne Acadie et au pays des Micmacs et des Abénaquis d'autrefois.

Le sénateur Lemieux a célébré les beautés de la province de Québec, ses attraits naturels, les produits du travail humain, et cette civilisation latine qui constitue un fait unique dans toute l'Amérique anglosaxonne.

D'autres sénateurs sont intervenus de même manière dans le débat.

Les remarques du sénateur Dennis sont opportunes. On le constatera très facilement autour de soi. Que l'on interroge ses amis et ses connaissances qui ont eu l'occasion de voyager quelque peu et l'on verra combien peu, ce n'est qu'un exemple, ont pris la peine de faire 200 milles pour se rendre dans les provinces maritimes. Par contre, on n'ignore ni Old Orchard, ni Boston, ni New York, ni même Chicago, qui se trouve pourtant à plus de 1,000 milles de Québec. De l'Ontario on connaît les villes situées près de la frontière américaine, Toronto, Hamilton, Windsor, Niagara, et puis... Le reste ne compte pas.

On dépensera de même quelques centaines de dollars pour se rendre à New-York ou à Charleston; mais on ne saura rien des Rocheuses ou de la Colombie anglaise.

Et ce n'est pas toujours de la faute des voyageurs, à qui l'on n'a pas rendu familiers par la publicité, les endroits les plus intéressants des autres provinces.

Le débat du Sénat avait une utilité incontestable. Les Canadiens voyagent autant que les Américains, compte tenu de la population. Leurs déplacements ne leur coûtent guère plus, et souvent moins, pour visiter le Canada que les États-Unis.

Mais il faudrait les forcer par la suggestion d'une publicité hallucinante à prendre la direction des attractions canadiennes.

(Le Soleil)

"Quelle belle ville que ce Paris! Et les dessus d'omnibus, quelle belle invention! A chaque instant, le pays change autour de moi; c'est une vraie magie! Tantôt nous traversons de petites rues étroites, où deux voitures ont peine à marcher de front, l'omnibus rase les murailles; les passants éblouissants se rangent contre les maisons. De ma place, je peux toucher avec la main les grosses lettres des enseignes et mon oeil plonge jusqu'au fond des boutiques, où le gaz reste allumé la moitié du jour. Oh! les grandes boutiques noires! Elles donnent le frisson rien qu'en les regardant!"

"Nous voici maintenant sur un pont, un large pont bien solide, à qui les gros chariots ne font pas peur... La Seine coule au-dessous, la Seine de Paris, paresseuse et jaune... De grandes barques descendent le fil de l'eau. Un vapeur passe en sifflant sous l'arche du pont et m'envoie de grosses bouffées de fumée noire... Tout en bas, au bord de l'eau, un pêcheur à la ligne se dresse dans le brouillard, sa grande gaule à la main. La vue de ce brave homme me rappelle les belles pêches d'écrevisses que j'ai faites dans la fontaine de Vaucluse et les joyeuses fritures, arrosées de piquette, qu'on mangeait le dimanche, en la maison de maître Jean... Mais l'omnibus a roulé, la Seine est déjà loin, mon rêve d'écrevisses aussi."

Nous sommes sur les boulevards... Que de voitures, bon Dieu! que de voitures!... voitures à quatre chevaux, voitures de deuil, voitures de gala, carrosses gigantesques tendus de draperies, voitures en osier courant au ras de terre... et puis de beaux messieurs, voire aussi de belles dames, qui conduisent, à tête en arrière, avec de grands fouets... Et puis des gentils cavaliers qui se pavant, le cigare aux dents, sur des chevaux fins comme des guêpes... et puis de droite et de gauche une rangée de palais magnifiques, un défilé de boutiques reluisantes... et puis... et puis...

"Clac! clac! deux coups de fouet, trois tours de roue, les boulevards ont disparu; le spectacle change encore une fois."

C'est que, voyez-vous, maître Jan, Paris n'est pas seulement une grande ville; il y a dix grandes villes dans Paris, et aucune qui se ressemble (sic). Vous avez là-bas la cité manufacturière, avec son peuple d'ouvriers, ses usines en briques rouges et leurs longues cheminées qui partent dans le ciel comme des fusées; à mille pas plus loin, vous trouvez au contraire une ville paisible et calme, quelque chose comme Saint-Rémy-de-Provence, un pays de petits rentiers, où toutes les maisons ont leur jardinier derrière. Il y a aussi la ville du gros commerce, la ville des petits boutiquiers, la ville des richards, la ville des pauvres gens et bien d'autres villes encore... C'est de tout cela que Paris se compose et c'est tout cela que depuis huit jours je vois défilé à mes pieds du haut de mon omnibus.

Une dame se plaignait un jour à Mgr de la Mothe, évêque d'Amiens, de la longueur de la messe du dimanche: "Ce n'est pas la messe, lui dit le prélat, qui est trop longue, c'est votre dévotion qui est trop courte."

UNE GRANDE VOIX CATHOLIQUE:

LE CARDINAL FAULHABER

Sous ce titre: Une grande voix catholique: le Cardinal Faulhaber, la revue mensuelle *Les Amitiés Catholiques françaises*, publiée à la date du 15 mai, une importante étude sur le petit livre du Cardinal Faulhaber, archevêque de Munich: *Judaïsme, Christianisme, Germanisme*.

Cet ouvrage, dont il n'existe pas encore, à notre connaissance, de traduction en langue française, renferme les cinq discours que le Cardinal Faulhaber a prononcés dans l'église Saint-Michel, à Munich, au cours de l'Avant 1933, les dimanches 3, 10, 17 et 24 décembre, et au soir de la Saint-Sylvestre. Ils causeront alors, à Munich, et peu à peu dans toute l'Allemagne, une émotion considérable.

"L'exemple donné par le Cardinal Faulhaber, déclarait, quelques jours après ces déclarations de l'Archevêque de Munich eurent été faites, le ministre de Bavière, Esser, cet exemple est un véritable scandale. On n'arrive point à obtenir de lui une approbation franche et sans réticences de l'Etat nouveau. En revanche, il prêche sur ce qu'on appelle les valeurs morales de l'Ancien Testament, et sur les rapports entre germanisme et christianisme, prédictions qui sont de nature à provoquer dans de larges couches de la population des conflits de conscience de tout ordre et en conséquence à compromettre l'unité à peine établie de la nation."

Qu'avait donc dit le Cardinal-Archevêque de Munich qui fut de nature à provoquer, de la part du Ministre Esser, un jugement si sévère?

Ceci, simplement. Dès sa première conférence, celle du dimanche 3 décembre, il avait annoncé son dessein de répondre à ceux qui affirment qu'un christianisme qui se cramponne aux écrits de l'Ancien Testament constitue une religion juive irréductible à l'être allemand, à ceux aussi qui prétendent que le Christ n'était point Juif, mais Arrien, un des Aryens habitant la Galilée.

Après avoir repoussé et démontré fausses ces prétentions pseudoscientifiques des écrivains racistes, le Cardinal en était venu, dans sa conférence du 31 décembre 1933, au cœur même du problème, à l'examen des rapports mutuels, des relations de dépendance, entre le christianisme et le germanisme. C'est à ce dernier discours, le plus important et le plus discuté de tous, hors des milieux catholiques, que nous allons emprunter maintenant quelques citations.

Voici d'abord en quels termes le Cardinal pose la question:

Dans notre peuple d'Allemagne, il y a aujourd'hui des esprits qui travaillent à l'établissement d'une religion nordique germanique, à côté des deux confessions chrétiennes.

Qu'est-ce donc que cette troisième confession? Le pur retour à l'ancien paganisme qui régnait en Germanie avant l'introduction du christianisme. Le paganisme, au temps de sa toute puissance sur les esprits et les conduites, qu'avaient-ils fait les Germains? C'est à une source historique de premier ordre et d'une irrécusable autorité, à la *Germanie* de Tacite, qui fut écrite en l'an 98 après Jésus-Christ que le Cardinal est allé demander la réponse à cette question. En conclusion d'une analyse très poussée de cet ouvrage, il termine en ces termes: "Si nous croyons Tacite, il ne peut être même question d'une civilisation proprement dite dans la Germanie préchrétienne."

"Cette civilisation, c'est du christianisme qu'elle est née et elle a commencé de se répandre sous la protection des légions romaines", lorsque "les trois points d'appui militaire sur le Rhin, Mayence, Trèves et Cologne, se sont trouvés être en même temps les points d'appui de la Mission chrétienne."

Au cours de cette consciencieuse étude d'histoire, le Cardinal a même pris soin de remarquer que la seule tribu d'origine germanique qui soit passée directement du paganisme au christianisme, sans l'étape d'une hérésie intermédiaire, c'est celle des Francs, dont le roi, Clovis, se fit baptiser à Reims, par saint Remi en 496.

Vint ensuite le travail de conquête accompli par les moines d'origine écossaise et irlandaise et par saint Boniface, qui mourut martyr en 754, tenant l'Evangile à la main.

"C'est grâce au christianisme, proclame formellement le Cardinal-Archevêque de Munich, que les Allemands sont devenus un peuple civilisé. Ce sont les moines de saint Benoît qui ont appris à nos ancêtres les métiers manuels et le labourage."

"Ce sont eux qui les ont formés aux beaux arts mis au service de la liturgie. Au temps du paganisme, à l'époque où les Germains coulaient leurs journées étendus sur des feux d'ours, il leur manquait tout soupçon de vie de l'esprit. La conversion au christianisme éveilla d'un coup en eux des forces nouvelles de culture. Nous assistons à la naissance d'un printemps de la vie intellectuelle, à un épanouissement de

Clair - riche - savoureux

"SALADA"

THÉ DU JAPON

(VERT NATUREL) 671P
'Frais des plantations'

la littérature du haut-allemand qui trouve sa première expression dans les chants héroïques du VIII^e siècle et atteint son apogée dans la poésie religieuse du IX^e particulièrement dans l'épopée du Heliand."

Parlant ensuite de la transformation morale opérée par le christianisme n'avait pas seulement renouvelé le visage de la terre d'Allemagne, il avait recréé le cœur des hommes de Germanie."

Dès lors, comment ne pas protester avec indignation contre ceux qui prétendent que "la race germanique aurait été altérée et gâtée par le christianisme".

"Pour attester notre fidélité à notre peuple, a déclaré le Cardinal, à la fin de ce même discours, il n'est aucunement besoin de tourner le dos au christianisme et de fonder une religion nordique-germanique. Ce que nous ne devons jamais oublier, c'est ceci: ce n'est pas au sang allemand que nous devons notre redémption, mais au sang très précieux de notre Dieu qui a été crucifié pour nous. Il n'est sous le ciel, d'autre nom et d'autre sang qui nous permettent de parvenir au salut que le nom et le sang du Christ."

Pièces et noble paroles, auxquelles il faut encore au moins ajouter celles-ci:

"Il importe que la jeunesse d'Allemagne ne connaisse pas seulement les ancêtres du germanisme, mais aussi ceux du christianisme, parce qu'il importe qu'elle connaisse sa descendance générale et paternelle. De droits et braves disciples de l'Evangile rendent plus de services à leur pays que de belliqueux vieux Germains."

Qui ne remercia le Cardinal de Munich d'avoir tenu ce généreux langage.

VAL-MORIN

— M. et Mme Camille Sigouin ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Marie-Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Légaré; porteurs, Mme Lucien Sigouin.

— M. et Mme Emile Loiseau conduisaient au baptême leur fils baptisé sous les noms de Joseph-Fernand. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Rollin; porteurs, Mme Luc Vendette.

— Mlle Fernande Langlois est en pension chez M. Wilfrid Locas.

LE SON ALL-BRAN

LE RÈGLE COMME

UNE HORLOGE

Une savoureuse céréale corrige sa constipation

Nous citons sa lettre spontanée et enthousiaste: "Après avoir lu votre annonce, je me décidai à prendre du Son ALL-BRAN. Jusque là, je m'étais drogué avec des pilules. Mais maintenant je n'en prends plus. J'absorbe du Son ALL-BRAN tous les matins et je suis réglé comme un mouvement d'horloge. Il m'a fait grand bien." — Stephen Higgins, 51 St. Neils St., South Norwalk, Conn.

La constipation est la cause fréquente de maux de tête, de perte d'appétit et d'énergie. Or, on triomphe ordinairement de ces maux en mangeant du Son ALL-BRAN Kellogg.

Les épreuves démontrent que cette savoureuse céréale fournit les "matières inassimilables" et les vitamines B qui aident à éliminer. Le Son ALL-BRAN est, de même, riche en fer pour le sang. Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN agissent comme celles des légumes feuillus. Dans l'organisme, elles se forment en masse molle et déglutissent les déchets de l'intestin.

N'est-ce pas plus sûr que de prendre des remèdes brevetés nuisibles? Deux cuillerées à soupe, par jour, suffisent ordinairement, ou à chaque repas, dans les cas chroniques. Si vous êtes sérieusement atteint, consultez votre médecin. Le Son ALL-BRAN ne prétend pas "guérir de tous les maux".

Régalez-vous de Son ALL-BRAN comme d'une céréale, avec du lait ou de la crème. Employez-le pour cuisiner muffins, pains, omelettes, etc. Exigez le paquet rouge et vert, de votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London.

"POURQUOI RISQUER DES ECHECS AVEC UNE POUDRE A PATE DOUTEUSE, QUAND AVEC MOINS DE 1¢ DE 'MAGIC', VOUS AVEZ LA CERTITUDE DE REUSSIR UN GROS GATEAU?"

dit MME CLARRY HUNT, diététiste en chef des Produits Gillett, Toronto

LA "MAGIC" est si peu dispendieuse! Pensez donc — il vous en faut pour moins de 1¢ pour réussir un gros gâteau étuvé. Pourquoi risquer l'emploi d'une poudre à pâte douteuse? Cuissez avec la "Magic" et vous n'aurez rien à craindre!

MAGIC
FABRIQUEE AU CANADA

"NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.



La Bière
MOLSON'S
EXPORT

"T'ES UNE AMIE TOI... et depuis toujours!"



OLDSMOBILE

entre dans le DOMAINE DES BAS PRIX avec son NOUVEAU SIX "TOUTES CARACTERISTIQUES"

VOICI la nouvelle la plus importante qu'Oldsmobile ait jamais annoncée au cours de sa longue existence! Il y a maintenant un nouvel Oldsmobile Six dans le domaine des bas prix, et c'est la voiture aérodynamique "Toutes Caractéristiques"! Songez à ce que cela représente... les qualités mécaniques dignes de confiance, le style et la performance de l'Oldsmobile sont maintenant à la portée de 8 automobilistes canadiens sur 10! Mais regardons cet automobile sensationnel de plus près.

Il est pourvu des roues à Genou Mécanique pour vous donner le "Roulement Flottant". Des Freins Super-Hydrauliques gardent votre sécurité. Le Stabilisateur de Marche vous permet de prendre les courbes d'aplomb. Le Contrôle Centralisé de la Direction élimine la vibration. Le changement Synco-Mesh est silencieux à toutes les vitesses. La Ventilation Fisher Sans Courants d'Air augmente le confort des carrosseries longues et spacieuses. La vitesse, l'accélération et l'économie du moteur de 84 chevaux ont toutes été améliorées.

Vous constatez une impression de grâce et de vivacité au premier coup d'oeil. Votre premier essai au volant vous apporte tout ce que vous promettait la superbe forme aérodynamique de l'Oldsmobile. Cette voiture a de quoi combler les désirs de notre jeunesse moderne, en fait de style, de vitesse et de souplesse. Il y a aussi un confort et une solidité pour satisfaire les goûts plus modérés. Plus que cela, il y a des mois et des milles d'automobile sans frais qui font de l'Oldsmobile, à ce nouveau bas prix, la valeur idéale pour votre placement d'automobile en 1934.

LES PRIX COMMENCENT A
\$994

Livrée à l'usine, Oshawa, Ont. (tout compris, sauf le fret et la licence.) Termes G.M.A.C. commodes.



LA QUALITE ET LE STYLE OLDSMOBILE A UN NOUVEAU BAS PRIX

F. A. Lorrain, Saint-Jérôme
Grenon Automobile Reg'd, Saint-Jovite et Sainte-Agathe

CONTES ECRITS PAR DES ENFANTS

L'instituteur Freinet, dont les méthodes pédagogiques suscitèrent récemment une vive polémique au parlement français, dirige le mouvement connu sous le nom de "L'imprimerie à l'école". L'idée principale de ce mouvement pédagogique réside dans le développement de l'activité personnelle de l'enfant. M. Freinet édite à Saint-Paul-de-Vence la revue, La Gerbe, entièrement rédigée et illustrée par des écoliers. Les deux contes que nous publions ici, écrits par des enfants de différentes régions de la France, ont été publiés dans La Gerbe ou autres journaux d'école, et réédités par les éditions "L'imprimerie à l'école".

Ces contes nous paraissent d'un grand intérêt, non seulement pour leur matière psychologique, mais aussi pour leur qualité artistique faite de sincérité et d'expression directe.

LE PETIT CHAT QUI NE VEUT PAS MOURIR

Madame Chautard voulait tuer son chat.
Il était malade.
Elle dit à Léon Biet :
— "Va le jeter à la Durance, tu me rendras service."
Léon Biet est allé à Pont Roux et il a jeté le petit chat dans l'eau, qui, à cet endroit, était très grosse. Le petit chat a disparu dans un tourbillon.
Nous avons dit :
"Ça y est, Ça y est !... il est mort !"
Mais le petit chat ne voulait pas mourir.
Il s'est cramponné à un buisson et il est sorti de l'eau.
Il est allé se cacher dans les pierres.

Puis, quand la nuit est venue, il est rentré à la maison et il est allé



Entrez et examinez le NOUVEAU PATHFINDER 1934 de GOOD YEAR

Garantie de 19 mois contre tous défauts des pneus Goodyear. Les Pneus d'Economie soutenus par la garantie de Goodyear.

Nous avons votre grandeur ! Garage E. Giroux Coin Labelle et St-Sauveur SAINT-JEROME

CONTRE LES MITES

Boules à mites 10c. . . 3 livres, 25c.
Flocons à mites, 10c. . . 3 livres, 25c.
Naphtaline et Lavande . . . 15c.
Disques Saphine . . . 15 et 35c.
Camphre synthétique, la livre . . 98c.
3 carrés d'une demi-once pour 10c.
Camphre véritable, la livre . . \$1.25
Le carré d'une demi-once, 5c.
Sacs à fourrures .15, .25, .49, .69, \$1.19

PHARMACIE OSCAR LANDRY La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme WILFRID PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant
Tél. 461 Voisin du Marché Tél. 461

LES BILLETS DE SIEGES RESERVES A 50 CENTS POUR LA COMEDIE QUI SERA JOUEE LE 12 JUIN, PAR LE PETIT THEATRE DE SAINT-JEROME, SONT EN VENTE DES MAINTENANT.

se cacher dans la niche du chien Papillon.
Papillon lui a dit :
— "Comme tu es mouillé ! On dirait que tu as froid ! Couche-toi là, tout contre moi que je te réchauffe."
Le petit chat s'est couché contre le bon chien.

Puis les deux amis se sont mis à causer tout doucement pour ne pas réveiller Madame Chautard.
Le petit chat disait :
— "Tu sais, ils ont voulu me faire mourir..."

Sans ce buisson, j'étais bel et bien noyé !
— Oui, répondait le gros chien, un petit enfant n'aurait pas pu sortir comme tu l'as fait !
— Ah ! disait encore le petit chat, si tu savais comme l'eau est froide !

Et ce bruit dans les oreilles :
Hou !... Hou !...
Ils me jetaient des pierres pour me tuer."
— "Allons, disait Papillon, ne pense plus à ces choses. Dors !"

Puis, il s'est mis à lécher son ami sur le front.
Justement là où sont les idées tristes des petits chats.

LE SINGE ET L'HIPPOTAME

Il y avait une plaine qui était devenue un lac, et il ne restait plus qu'un seul arbre, et, sur cet arbre, vivait un singe.
Les bords du lac étaient si durs, que les hippotames ne pouvaient en sortir pour brouter l'herbe. Or, l'un des hippotames se fit ami avec le singe.

Ils se voyaient tous les jours et le singe lui jetait des feuilles pour lui donner à manger.

Un jour il dit au singe :
— "Que te donnerai-je en échange, cher ami ?"
Le singe lui répond :
— "Notre métier est de vivre sur les arbres, nous ne saurions pas nager."

Parmi les hippotames il y en avait un plus gros que les autres et qui était le chef et qui leur disait :
— "Apportez-moi le cœur d'un singe et vous serez délivrés d'ici."

Celui qui était l'ami du singe revint le voir et lui dit :
— "Mon ami, je viens t'inviter à venir chez nous, nous avons une fête."

Le singe lui demanda :
— "Comment ferai-je pour passer l'eau ?"
Il lui répond :
— "Je te porterai."

Ainsi fut fait. Au milieu du lac, l'hippotame dit au singe :
— "Sais-tu pourquoi je t'emporte ?"
— Non !
— Notre chef veut manger un cœur de singe.

— Quel dommage, fit le singe, mais moi je laisse toujours le mien sur mon arbre. Allons le chercher. Et l'hippotame rapporta le singe à son arbre. Arrivé en haut, le singe ne voulut plus redescendre.

— Mais descends vite, et partons, lui criait l'hippotame.
L'autre lui dit :
— "Je suis bien là-haut et j'y reste !"
Et l'hippotame retourna bredouille.

— La Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse tiendra, lundi soir prochain, le 11 courant, à 8 heures (soirée), une assemblée générale de ses membres au théâtre Georges. Cette assemblée est spécialement convoquée pour recevoir à Sainte-Thérèse la visite de tous les présidents et des comités de régie des jeunes libérales du district de Montréal. Le conférencier d'honneur sera l'honorable M. David qui traitera des problèmes propres à la jeunesse. Parmi les jeunes libérales qui seront représentées, citons : Sainte-Anne-Verdun, Maisonneuve, Sainte-Marie, Saint-Denis-Dorion, Outremont, Lachine, Mont-Laurier, Youville; le président de la Jeunesse Libérale de Montréal, M. Edouard Rinfret, assistera.

FUNERAILLES DE M. LUDGER HUOT

Le 1er juin a été inhumé à Saint-Jérôme, Ludger Huot, décédé le 28 mai dernier.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Laurent Beaudoin, assisté de MM. les abbés Adrien Robillard et René Desjardins, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Adrien Clermont, Félix Tessier, Ludger

Durand, Wilderich Maisonneuve, Gilbert Raymond, Eugène Deschambault, tous compagnons de travail du défunt.

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté aux funérailles. Nous avons remarqué dans le cortège MM. Toussaint Forget, beau-frère, Emile Dubé, Ubald, Wilfrid, Aurèle, Albert, Willy, Gérard Huot, ses neveux, Julien, Adonis, Polydore, Hermas et Paul Chauloux, Honoré Paquette, Aldas, Ferdinand Lapière, Michel Paquette, cousins du défunt; M. et Mme Lemonde, de Montréal, Mme et Mlles Villeneuve, d'Ahuntsic, M. Roger Villeneuve, Mme D. Beaupré, Mme E. Gagnon, de Montréal, MM. E. Bertie, W. McNow, A. Lachapelle, C. Régimbald, H. Humeault, S. Boyer, C. Cousineau, G. Blanchard, H. Brissette, P. Ménard, W. Prud'homme, D-D. Beauchamp, A. Prud'homme, E. Huot, E. Lauzon, F. Saint-Germain, les frères des Ecoles Chrétiennes et nombre d'autres.

Offrandes de messes : La Compagnie de Papier Rolland, de Saint-Jérôme, les employés de la Gold Glove Works, Montréal, M. et Mme J. Lemonde, de Montréal, J. Chauloux, de Saint-Jérôme, les frères des Ecoles Chrétiennes, Saint-Jérôme, la chorale des Enfants de Marie, Saint-Jérôme.

Offrandes de fleurs : les enfants, les employés de la Gold Glove Works Montréal, la famille Vigneault, Montréal.

Télégrammes : M. Normand, Gold Montréal; Famille Omer Cormier, Garth Bay.

Bouquets spirituels : Famille A. Villeneuve, Ahuntsic, les frères des Ecoles Chrétiennes, Saint-Jérôme, M. et Mme W. Michaud, Mlle Florence Lefebvre, d'Ottawa, M. et Mme Roger Villeneuve, Montréal, MM. Albini Fleurent, Emile Godin, Romuald Simard, J-B. Donnelly, Louis Bertrand, Joseph Lecompte, Omer Desormeaux, Mlles Florida Laurier, Jeanne Aubin, Alida Laurier, MM. Ubald Ouellette, Napoléon Paquin, Emile Forget, Barthélemy Germain, Alexandre Lajeunesse, Josaphat Gingras, Octave Lauzon, Armand Foisy, Napoléon Francoeur, Ferdinand Lapière, Ephrem Beauchamp, Paul Lapière, Jean Chauloux, M. et Mme Henri Forest, Saint-Jérôme.

Symphonies : MM. René Cadieux, René Chauloux, Dr Bruno Rochon, Mlles Béatrice Cornier, Armande Thibault, Lucille Humeault, Béatrice Labelle, Famille W. Maisonneuve, Honorius Giraldeau, Alfred Côté, Adonai Fournelle, Georges Blanchard, Octave Gingras, Benjamin Villeneuve, Aimé Riopel, Mmes E. Landry, Alberte Guyot, M. et Mmes Raymond Riopel, Paul Chauloux, Adolphe Prud'homme, Jean Chauloux, Edward Scully, Henri Aubin fils, Léon Angers, Joseph Maurice, Rodolphe Braun, Lucien Giraldeau, Irène, Aubert et l'Amicale des Anciens du collège de Saint-Jérôme.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

DISPARU !!!

Quelques jours seulement nous séparons de la soirée présentée par les artistes du "Petit Théâtre de Saint-Jérôme". C'est en effet mardi soir prochain, le 12 à 8.30 heures du soir qu'aura lieu l'unique représentation de "Disparu", comédie en trois actes. Rien n'a été épargné pour faire de cette soirée le plus grand succès artistique de l'année, et outre la distribution de la pièce qui met en vedette des acteurs bien connus, un orchestre de premier ordre et des solistes également réputés sauront intéresser les auditeurs dans les entr'actes. On nous prie même d'annoncer que les musiciens commenceront à jouer à 8 heures précises; de sorte que les amateurs de bonne musique auront là une excellente occasion de passer une demi-heure fort agréable.

Il reste encore quelques bons billets et les endroits où se les procurer sont Chez José Enr, Pharmacie O. Landry.

Soyez donc du nombre de ceux qui iront applaudir au succès des acteurs du "Petit Théâtre de Saint-Jérôme" et ainsi encourager ces derniers à continuer leur belle entreprise.

Voici la distribution de la pièce: Frédéric Montgault, Léo Cadieux, Philibert Rabute, Lionel Gauthier, Gaston Boisanfray, C. Michaud, Sothènes, domestique, Alf. Foisy, Mezey, Yolande Richard, Lord Burlington, Guy Michaud, Commissaire de Police E. Bassette, Colette, Claire Bassette, Laurence, Rolande Jacob, Lucienne, Madeleine Gagnon, Catherine, Rolande Allard.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot et Marie-Ange Lecavalier.

fant de Jean Tessier et Berthe Pilon.
24 M.-Marguerite-Denise, enfant de Henri Forget et Georgiana Gauthier.
25 M.-Eva-Rolande, enfant de Philippe Rochon et Albina Langevin.
26 M.-Jeannette-Fleurette, enfant de Aldéric Raymond et Germaine Laroche.
27 M.-Louise-Gisèle, enfant de Joseph Quenneville et Germaine Roy.
28 J.-Philippe-Guy, enfant de Zélie Venné et Laura Jolicoeur.
29 J.-Georges-Gaétan, enfant de Wilbrod Cyr et Clémence Sauvé.
30 M.-Thérèse-Rolande, enfant de Omer Beauchamp, fils et Mary Racine.
31 J.-André-Robert, enfant de Emilien Germain et Adrienne Boivin.
32 J.-Edouard, Maurice, Normand, enfant de Paul-Emile Laframboise et Anny Brisson.
33 J.-Paul-Emile-Gilles, enfant de Paul Beauchamp et Yvonne Desjardins.
34 M.-Laurentienne-Pauline, enfant de Ernest Grignon et Yvonne Leboeuf.
35 J.-Yvan-Gérard, enfant de Alphonse Desjardins et Ernestine David.
36 J.-Pierre-Roland, enfant de Honorat Ledue et Dorina Corbeil.
37 J.-Armand-André, enfant de J.-Alphonse Hébert et Rita Giroux.
38 M.-Claire-Florence, enfant de Bruno Longpré et Simonne Maurice.
39 M.-Fernande-Lucille-Pierrette, enfant de Paul-Emile Raymond et Laurette Desjardins.

MAI : 19 Émilphas Lavigne et Régina Oumet, 24 Gabriel Gaudry et Louise Marchand, 24 Vasilie Szabo et Henriette Charlebois, 26 Léonidas Gratton et Florence Labelle, 30 Camille Forget et Blandine Thémens, 30 Adrien Parent et Marie-Rose Maisonneuve, 2 juin Léonidas Huot

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

— M. Gustave Fournier, de Saskatoon, est à Saint-Jérôme, chez Madame Eugène Fournier.

M. Gustave Fournier est le frère de feu le Dr Eugène Fournier, et de Mlle Sarah Fournier, de notre ville.

Il vécut autrefois à Saint-Jérôme qu'il n'avait pas revu depuis cinquante ans. A l'âge de 17 ans, il partit pour l'Ouest qu'il a toujours habité depuis. Intelligent, actif et énergique, M. Gustave Fournier se créa une belle situation et, pendant vingt-cinq ans, occupa l'importante fonction de registraire dans la province de Saskatchewan.

Il a pris sa retraite depuis quelques mois et il est venu visiter notre province qu'il a quittée il y a cinquante ans. Naturellement, il constate partout de grands changements, notamment à Saint-Jérôme où sont clairsemées les personnes qu'il a connues en 1884 et 1885 alors qu'il demeurait ici.

Il nous a fait plaisir de revoir cet ancien ami et de causer avec lui. Il nous a fourni sur l'Ouest canadien et spécialement sur la province de Saskatchewan des informations intéressantes touchant la politique, la situation économique, la marche des affaires, la manière de vivre et de penser qui existent dans cette partie lointaine de notre pays.

Nous espérons revoir souvent cet ancien concitoyen avant son départ pour l'Ouest où il a l'intention de retourner.

— On annonce pour le 14 juin, le mariage de M. Raoul Béhé, restaurateur, avec Mlle Eugénie Lapointe, de Saint-Janvier. Pas de faire-part.

— L'ouverture officielle du "club de tennis Dominion" aura lieu le 16 juin prochain. A cette occasion, un club montréalais de renom, "l'Eastward", viendra donner des parties d'exhibition. Le public jérômien est cordialement invité à se rendre, vers 3.00 heures de l'après-midi, au terrain de tennis "Dominion" et, le soir, au chalet du club de Golf, pour prendre part à la danse dont le prix d'admission sera populaire.

Il y aura un service d'autobus jusqu'après la danse à la disposition des personnes qui désirent y assister.

— La taxe d'amusement perçue au terrain de balle au camp pour le mois de mai a rapporté au 27 mai, la somme de \$39.52.

La taxe perçue dimanche dernier, le 3 juin, a rapporté la somme de \$11.44.

— M. Lucien Cyr, employé des postes de Montréal, passe trois semaines de vacances chez son père, le shérif J.-W. Cyr, à la Villa "Mon Plaisir" de ce dernier, laquelle est située à Saint-Placide, sur le Lac des Deux-Montagnes.

— Le Dr A. Cherrier était de passage à Québec lundi dernier.

COUR SUPERIEURE

— L'honorable juge Jos. Demers, président la Cour Supérieure a rendu, mardi dernier, les jugements suivants :

Rouleau vs Bélin, jugement révoquant un acte de donation.

Bougie vs Pélno, jugement en séparation de corps.

Léonard vs Lahaie, jugement pour \$180.00.

Robin vs Lauzon, jugement renvoyant exception à la forme.

— La Cour supérieure siège en notre ville depuis le 5 juin dernier. L'honorable juge Jos. Demers préside ce terme qui se continuera la semaine prochaine.

— Le 4 juin la fête du Roi a été chômée en notre ville. Nos édifices publics ont fermé leurs portes.

— Le Dr L. Labelle est à faire des réparations et des améliorations à la propriété de Mme Ephrem Lauzon, rue Saint-Georges, qu'il a achetée tout dernièrement.

— M. Hervé Trudel achève la démolition de la propriété des Rodier, située rue Parent et qu'il a achetée.

Téléphone 310

Raymond Raymond

Avocat et Procureur

287, LABELLE, ST-JEROME

Samedi et dimanche à Sainte-Agathe

chétée de la ville le 26 mai dernier. D'aucuns évoquent les beaux jours de cette bicoque, alors qu'elle était "la maison d'école". C'est donc une des vieilles reliques de Saint-Jérôme qui s'en va. Il faut dire qu'elle était bien mal placée aussi !

— Une agence "d'abat-jour" Edisite, ayant la propriété, paraît-il, de faire baisser de 30 à 40% les comptes d'électricité en amplifiant énormément la lumière vient d'être accordée à M. A.-L. Michaud de notre ville.

— M. et Mme Léonidas Gratton sont revenus de leur voyage de noces, samedi dernier. Mardi ils sont repartis pour un villégiature de quinze jours à Nominigee.

— M. et Mme Lucien Raymond, M. I. Bessette, Mlle Bessette sont allés passer quelques jours à Montréal et à Saint-Hyacinthe.

— Les employés de la Regent Knitting Mills sont actuellement en vacances. Beaucoup en ont profité pour voyager et villégiaturer, pendant que quelques-uns de leurs compagnons sont à faire l'inventaire.

INCENDIE A LA EAGLE LUMBER

— Le 5 juin dernier, à 4.08 heures p.m., les pompiers répondirent à l'appel de l'alarme n° 242, pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans la chambre des copeaux à la Eagle Lumber, rue St-Janvier.

A l'arrivée des pompiers le feu faisait rage et ces derniers durent employer trois jets d'eau pour maîtriser le feu, ce qui fut fait au bout d'une heure de travail acharné. On se perd en conjectures sur l'origine de l'incendie. Les pertes sont évaluées à \$500.00 environ, couvertes par les assurances.

10ième ANNIVERSAIRE

— Lundi prochain, 11 juin, sera le dixième anniversaire de l'inauguration officielle du palais de justice de Saint-Jérôme. A cette inauguration étaient présents : l'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable L.-A. David, député de Terrebonne, l'honorable Juge J.-E. Robidoux, l'honorable J.-C. Martin, juge en chef de la cour supérieure, qui a présidé à l'inauguration, M. J.-W. Cook, bâtonnier du Barreau de Montréal, l'honorable Hector Champagne, conseiller législatif, qui a obtenu le premier jugement dans le nouveau palais de justice, l'honorable juge Philémon Cousineau, l'honorable Jules-Edouard Prévost et l'honorable juge Thibaut-Rinfret qui a présidé la première séance de la cour dans le nouveau palais de justice. Un banquet à l'hôtel Lapointe réunissait, après l'inauguration, environ 200 invités.

Les principaux officiers du palais de justice étaient dans le temps MM. Jos. Fortier et J.-J. Grignon, protonotaires conjoints, J.-W. Cyr, shérif, L. de G. Mireault, géolier, Edmond Ouellette, grand connétable, et Adolphe Prud'homme, huissier audientier.

VOYAGE SANS DESTINATION

— On vient d'inaugurer dans la ville de Saint-Jérôme, "les voyages sans destination" si populaires depuis quelques années dans la ville de Montréal.

Les départs s'effectuent tous les mardis et vendredis de chaque semaine au Parc Labelle, vers les 8 heures du soir, par autobus, qui reviennent à Saint-Jérôme vers les 11 heures du soir.

Ces voyages deviendront probablement populaires en permettant aux travailleurs de "prendre le frais" et d'aller visiter les campagnes environnantes.

DECES

— Nous apprenons avec peine la mort de Mme Thomas Thérien, (née Camélia Marier) épouse en premières noces de Ferdinand Saint-Hilaire. Mme Thérien est décédée le 5 juin, au No 233, rue Saint-Georges. Elle était âgée de 56 ans.

Les funérailles ont eu lieu ce ma-

ASSURANCES GENERALES

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Cette année, plus que jamais, je vous invite à vous informer de nos prix avant de placer ou renouveler ailleurs vos assurances-automobiles.

Nos taux sont dans les plus bas et DEFIENT toute CONCURRENCE.

Reclamations toujours payées sans délai et satisfaction garantie.

J. T. CLEMENT

GERANT DE DISTRICT

178, Ave. Parent (Tél. 171) Saint-Jérôme

Bureau très responsable et service connu depuis au-delà de 22 ans.

AGENTS AUTORISES

ARTHUR MILLETTE, 744 Labelle Tél. 171
 DENIS FARLEY, 25 L'Annonciation 171
 GABRIEL DION, 246 Brière 171
 ALEXANDRE CHARBONNEAU, St-Jérôme 171
 ALPHONSE PAQUIN, Ave. Meunier 426
 Mlle AURORE LEBLOND, 187 Castonguay 302
 Mme J.-E. RAINVILLE, 24 Saint-Joseph 332
 LEONIDAS PROULX, Sainte-Thérèse

Choisissez et donnez-nous toutes vos assurances en toute confiance. Mes agents sont autorisés par mon bureau et sont sous mon contrôle.

tin à 9 heures, en l'église paroissiale.

Nous offrons nos condoléances à la famille en deuil.

BONNE NOUVELLE. — Les dames de Saint-Jérôme apprendront sans doute avec plaisir qu'elles obtiendront satisfaction si elles font faire leur couture de tout genre par Madame Obry, 34 rue Saint-Faustin. L'expérience y est pour beaucoup surtout quand il s'agit de robes, costumes, manteaux et robes de couvent de toutes sortes. Tout ouvrage garanti. 3-1-6

LA PROCESSION DE LA PETE DIEU

— Dimanche dernier, le 3 juin, eut lieu, à Saint-Jérôme, la Procession de la fête Dieu. La température idéale, la décoration des maisons et des rues, la piété des milliers de personnes formant le cortège du Saint Sacrement, le concours de la fanfare du Collège et de la Fanfare de la Ville, les bannières, les insignes, tout a contribué à faire de cette procession une touchante et solennelle profession de foi de notre population. Des fougeres et des fleurs jonchaient le sol face au reposoir érigé en avant de la demeure de M. L.-C. Taillon et décoré de plantes vertes et de fleurs printanières.

M. l'abbé Desjardins portait l'ostensor et la procession a défilé par nos rues pendant que des chants pieux et des prières montaient de toutes les lèvres. Saint-Jérôme n'oublie pas la tradition établie ici de tout temps et fait montre de piété et de foi.

BASE-BALL

— Dimanche dernier le club E. M. Stores, de Saint-Jérôme, était l'hôte du Eainte-Agathe dans une partie de balle au camp qui fut très contestée.

Après un duel entre Blois, lanceur du Sainte-Agathe, et Prévost Côté, du E. M. Store, ce dernier prit 12 strike out.

Tous les joueurs en général ont joué une partie de toute beauté et ils firent des arrêts sensationnels, s'attirant les applaudissements de la foule.

La direction du Club E. M. Store et le Sainte-Agathe remercie son encouragement et du dévouement qu'ils montrent pour le succès du base-ball amateur de la province.

Pour informations s'adresser à Ernest Macabée, Casier 287, Saint-Jérôme. Tél. 86.

THEATRE REX

Vendredi et samedi. Programme double: Charles Laughton, Carole Lombard, Charles Pickford, Kent Taylor dans *White Woman* — Harry Carey, Carmen La Roux, dans *Cavalier of the West* — Cartoon — Comédie.

Dimanche et lundi. EN FRANCAIS Jean Murat dans *La Pieuvre* — Comédie musicale, — Actualités — Cartoon.

Mardi. Le Petit Théâtre dans *Disparu*.

Mercredi et jeudi. EN FRANCAIS Notre Dame de Lourdes ou La Vierge du Rocher — Comédie musicale — Cartoon — Actualités.

— Il y a 69 ans que le premier puits d'huile fut foré, aux Etats-Unis. Depuis 1850, la production annuelle a passé de 500,000 barils à 58,000,000.

(Suite de la 1ère page)

Mais devant le péril pangermaniste, c'est là une raison de plus pour l'Italie de soutenir une France politiquement et moralement forte. "Une France en état d'anarchie, écrit récemment une revue romaine, la *Critica fascista*, n'est pas un mal isolé, c'est un péril général." Et d'ajouter: "Ce qui est à craindre et à éviter en France, ce n'est pas le bolchevisme, c'est la persistance de gouvernements emprisonnés et affaiblis par des volontés anonymes et irresponsables, aux heures d'importantes résolutions internationales comme celles que nous vivons."

En somme, le même sentiment qui, il y a deux ans encore, faisait souhaiter en Italie un renforcement de la puissance allemande en face d'une France prétendument hégémonique fait aujourd'hui considérer comme indispensable à la paix de l'Europe un redressement de la puissance française.

NOTES AGRICOLES

Le pois "Arthur Ottawa 18," un pois canadien très apprécié et qui s'accommode de bien des conditions différentes de température, est l'espèce la plus généralement cultivée pour faire la soupe aux pois.

Le nombre de fermes a constamment diminué depuis 50 ans dans l'Est du Canada, tandis que l'étendue en culture augmentait légèrement.

Le lin peut être vendu sous forme de filasse verte ou filasse de rembourrage, que l'on obtient avec de la paille de lin non rouie, ou l'on peut faire rouir la paille pour en obtenir de la filasse pour la production de la toile.

L'arsénite de soude liquide a été beaucoup employé pour détruire les sauterelles dans les provinces des Prairies, où il a donné de très bons résultats. Il est inutile d'ajouter du sel à l'appât lorsque l'arsénite de soude sert de poison.

Dans l'Orient le soja est très employé pour la nourriture de l'homme. La graine mûre peut se préparer de la même façon que la fève des champs ordinaire, mais en général elle est un peu plus difficile à cuire.

Les rosiers grimpants diffèrent des rosiers ordinaires par le fait que leurs fleurs sont portées sur des tiges de la pousse de la saison précédente; ces rosiers ne doivent donc pas être l'objet d'une taille excessive.

Les rapports publiés par la Division fédérale des fruits en 1934 couvriront les conditions jusqu'au 15 de chaque mois, et seront publiés à certaines dates spécifiées, qui seront annoncées plus tard.

Le mot "goose" en anglais est un nom de commerce généralement appliqué aux blés durum ou blés à Macaroni; cependant les blés cultivés sous ce nom paraissent être presque identiques à la variété que l'on désigne par le nom Arnaut a.

Nous basant sur les résultats des essais qui ont été conduits par les fermes expérimentales fédérales, nous pouvons dire que les variétés suivantes de soja sont les meilleures de celles qui sont offertes actuel-

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Accidents et Maladie,
 Automobile, Plate Glass
 Représentant Yorkshire
 et Confederation Life Ass.
 Primes payables à termes.
 Téléphone 60-J
 169, ST-GEORGES ST-JEROME

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions.
 Strictement payable d'avance

AUTO A VENDRE. — Hudson-Essex 6 coupé avec siège d'urgence, en parfait état de marche et peu usagé. Conditions avantageuses. S'adresser à Conrad Bourbeau, Casier 632, Saint-Jérôme, P. Q. 3-8-6

POUSSINS A VENDRE. — Poussins approuvés Leghorn blancs \$9.00 le cent, Plymouth Rock barrés \$9.00 le cent. Provenant de poules de 2 ans. S'adresser à Léon Bisson, Saint-Jovite, Comté de Terrebonne, P. Q. 3-25-5

A LOUER. — Petits logements modernes, 3 appartements, chambre de bain, passage. S'adresser à 88 rue Saint-Faustin, Saint-Jérôme, Qué. 20-4

TERRE A VENDRE. — Saint-Jérôme, un mille de la ville de Saint-Jérôme, petite terre, bonne maison 20 x 28, grange, écurie, porcherie, poulailler et 16 arpents de terre à jardinage, ensemencée partie en culture maraichère; possession immédiate \$1200.00 dont environ \$500.00 comptant, faut vendre. Autres terres à bois. S'adresser à J.-E. Parent, notaire, Saint-Jérôme. 3-1-6

A VENDRE OU A LOUER. — Boucherie-épicerie, bonne place d'affaires. Seul état dans la place. Commerce d'été seulement. Electricité, téléphone, outillage et glace. S'adresser au bureau de L'Avenir du Nord.

lement pour la production au Canada — Brun du Manitoba, Noir du Wisconsin Mandarin (Ottawa), Manchu (Hudson), O. A. C. No. 21, Manchu, et A. K. (Harrow).

La variété de luzerne du Ladak qui a été introduite dernièrement au Canada vient de la province de Ladakh dans le Kashmir qui se trouve avec les nuages, dans les montagnes de l'Himalaya. Cette province qui est à plus de deux milles au-dessus du niveau de la mer, est la plus haute de toutes les régions habitées du globe. La cité de Ladakh est construite dans un endroit presque inaccessible que l'on ne peut atteindre qu'après avoir parcouru bien des milles de sentiers recouverts de neige dans la montagne.

Le détail le plus important dans la culture du lin est un drainage parfait; lorsque la terre est forte ou que le drainage est mauvais, il faut enlever environ deux pieds de terre et la remplacer par du gravier ou d'autres matériaux de ce genre; Si le sol est lourd ou y mélange du gros sable, ou du terreau de feuillure mais il ne faut y mettre de fumier paillieux.

L'ingrédient le plus nécessaire pour tenir les pelouses en bon état est l'eau, et l'on ne devrait jamais appliquer d'engrais tant que le sol n'est pas suffisamment humide. L'ingrédient fertilisant le plus important est l'azote.

On peut très bien détruire la mouche du chou en traitant les jeunes plantes avec une solution de sublimé corrosif employé à raison de une once par 10 gallons d'eau. Dès que les choux sont transplantés dans le champ on verse une demitasse de ce liquide autour de la tige et sur le sol à la base de la plante. Deux autres applications doivent être faites à intervalles d'une semaine. — Bulletin sur les insectes qui nuisent aux légumes. Ministère fédéral de l'Agriculture.

L'HOMME INVISIBLE

Toujours en liberté et toujours, très probablement, à l'affût d'un nouveau cambriolage, Dillinger demeure invisible.

On l'a aperçu dans le sud des Etats-Unis. On l'a vu sur un transatlantique. Des Canadiens ont cru reconnaître sa manière dans un vol d'automobile à Trois-Rivières.

Mais non, Dillinger vit toujours dans le Middle-West, assuré d'échapper comme par le passé aux agents et aux détectives lancés à ses trousses. Le pays est bon à ranger, l'impunité y est excellente; pourquoi venir se jeter dans l'inconnu sur les routes de la province de Québec?

Les Canadiens s'imaginent facilement que toutes les célébrités américaines, gangsters compris, désirent leur rendre visite. Qu'ils abandonnent leurs illusions.

Cartes professionnelles

DR CHARLES MATHIEU

Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
 Assistant des services d'Ophthalmologie et d'Oto-Rhino-Laryngologie de l'Hôtel-Dieu
 Consultations:
 Mercredi 7 à 9 p.m. Samedi 1 à 4 p.m.
 320 ST-GEORGES ST-JEROME
 TELEPHONE 495

1111 LAURIER Ouest, MONTREAL
 TELEPHONE ATLANTIC 1007
 Consultations 2 à 5 hres excepté samedi sur rendez-vous.

Téléphone: Bureau et Rés. 60

Gaston Gibeault

AVOCAT ET PROCUREUR
 de la société légale
 Bourassa & Gibeault
 STE-AGATHE DES MONTS

LEGAULT & LEGAULT

L. L. Legault, C. R.
 Guy Legault, B.A., LL.B.
 AVOCATS et PROCUREURS
 Téléphone 60 — Boite Postale 93
 LACHUTE

CLAUDE PREVOST

AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

J.-PAUL VERMETTE

Syndic Licencié sous la Loi de Faillite
 Comptable public
 Administration Générale
 Suite 705 à 709
 Bâtisse Montreal Trust
 511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
 Téléphones: H.A.B. 0261-0262.

MAURICE DEMERS

AVOCAT ET PROCUREUR
 152, Est NOTRE-DAME
 MONTREAL

Tél. 54 42, rue Principale

DR GUY LEFORT

CHIRURGIEN DENTISTE
 Travail sans douleur
 STE-AGATHE DES MONTS

C. A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans
 Vendeurs autorisés des Autos
 Dodge Bros., De Soto, Chevrolet, Oldsmobile
 Tél. No 58 — Saint-Jérôme

J. ANTONIO FORGET

Marchand de Bois

Pin rouge, Moulures de tous genres, Bardeaux, Sheetrock, Papier à couvertures de toutes sortes
 PRIX TRES MODERES

Tél. 11j Saint-Jovite, P. Q.

:: Magasin de Marchandises sèches ::

Je désire faire savoir aux dames de Saint-Jérôme et des alentours que je viens d'ouvrir un magasin de Marchandises sèches.
 UNE VISITE EST SOLLICITEE !

Mlle CECILE BEAUCHAMP
 462, rue St-Georges, St-Jérôme

RIONS

— Tiens, Bobby, voici le pot. Va t'en chercher la bière pour le repas, disait un Anglais à son fils.
 — Mais, père, et l'argent ?
 — Petit sot !... La difficulté n'est pas d'avoir de la bière avec de l'argent, mais d'en obtenir sans argent.

Le fils part sans répliquer. Il revient au bout de quelques minutes et place le pot, toujours vide, sur la table.
 — Alors, lui dit son père, pas de bière ?
 — Qu'est-ce que ça fait ? répond le fils, la difficulté n'est pas de boire quand il y a de la bière, c'est de boire quand il n'y en a pas !

L'AVOCAT MYSTIFIE

— Témoin, dit l'avocat, vous êtes bien le James Smith qui, en 1912, fut condamné pour vol à deux ans de prison ?

— Non, Monsieur, je ne le suis pas.

Alors seriez-vous le James Smith qui fut condamné à Liverpool pour escroquerie ?

— Pas davantage !

— Ainsi, vous n'avez jamais été en prison ?

— Pardon, Monsieur, deux fois.

— Combien de temps, le premier ?

— Un jour.

IN MEMORIAM

Chère épouse et chère maman, trois longues années se sont écoulées dans la tristesse depuis votre départ. Votre foyer est resté vide mais votre souvenir est demeuré ineffaçable dans nos cœurs. Votre époux et vos enfants ne vous oublient pas.
 Un mezza du 3e anniversaire sera chantée samedi, le 9 juin, à 6 1/2 heures. (heure avancée).
 Famille Ludger Thémens

— Et la seconde ?
 — Une demi-journée.
 — Mais ce n'est pas possible.
 — C'est rigoureusement exact !
 Suivez-moi bien. Je suis maçon de mon état, et j'ai été appelé en prison pour réparer une cellule dans laquelle était enfermé un avocat condamné pour faux à cinq ans de prison.
 L'avocat ne poussa pas plus loin son interrogatoire.

Aux Hommes d'Affaires

Confiez-nous les

Travaux d'impression

de tous genres

dont vous avez besoin.

Votre commande sera

exécutée avec le plus

grand soin et au meilleur

leur marché.

DEMANDEZ NOS PRIX

IMPRIMERIE DE
 L'AVENIR DU NORD

36, ave. Legault

Téléphone 362

SALON LEONNE

Permanent Croquignole
 Ondulations : Marcel, Komol, Papier
 Epilage des sourcils, Manicure
 Shampoings de toutes sortes
 Spécialités : Traitements du cuir chevelu
 et ondulations à l'eau.

SATISFACTION GARANTIE

LEONNE